



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



REVUE DES FILIÈRES BETAIL/VIANDE & LAIT ET DES POLITIQUES QUI LES INFLUENCENT AU TOGO



**REVUE DES FILIERES BETAIL/VIANDE & LAIT ET DES POLITIQUES QUI LES
INFLUENCENT AU TOGO**

Essodina TALAKI

Edité par
Mamadou NIANG
Abdou SALLA
Berhanu BEDANE

Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et
la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
2017

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ou de l'ECOWAS aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, ou de l'ECOWAS aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

© FAO and ECOWAS, 2017

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO, ou de l'ECOWAS.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Photo de couverture

Les photos du haut de gauche à droite : 1. Un boucher vendant des découpes de viande au Tadjikistan - © FAO / Vasily Maximov, 2. Un enfant gardant un troupeau à Beinam, au Niger - © FAO / Ado Youssouf, 3. Pesée de lait à Naivasha, au Kenya - © FAO / Simon Maina

Les photos du bas de gauche à droite : 1. Decoupe de viande à Kumasi, Ghana - © FAO / Pietro Cenini, 2. Des hommes Maasai échangeant de l'argent pour la vente d'une vache au marché à bétail. - © FAO / Simon Maina, 3. Une femme portant le lait à Chifra, en Ethiopie - © FAO / Giulio Napolitano

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DE FIGURES.....	ix
REMERCIEMENTS.....	x
RESUME EXECUTIF.....	xi
1. INTRODUCTION.....	1
2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES VIANDE ET LAIT.....	3
2.1. PIB actuel et tendance au cours de ces dernières années.....	3
2.2. Contribution au PIB national des filières viandes et lait.....	3
2.3. Contribution au revenu du ménage, bien être et emploi.....	4
2.4. Proportion de la population engagée.....	4
2.5. Principaux objectifs de la production de la viande et du lait.....	5
3. DESCRIPTION ET SCHEMATISATION DES FILIERES VIANDES ET LAIT.....	6
3.1. Organisation spatiale et types d'élevages.....	6
3.2. Filière bétail/viande.....	6
3.2.1. Structure de la filière viande.....	6
3.2.2. Flux physique de bétail/viande parmi les différents composants (acteurs).....	7
3.2.3. Processus de la production primaire.....	9
3.2.3.1. Systèmes d'élevages (Types d'élevage dominants ou autres systèmes de production animale).....	9
3.2.3.2. Taille moyenne de la ferme.....	11
3.2.3.3. Rendement carcasse et production chez les différentes espèces animales.....	11
3.2.3.4. Productions totales en viande.....	11
3.2.3.6. Capacité de stockage des productions.....	13
3.2.3.7. Produits.....	13
3.2.4. Intrants et facteurs pour la production primaire.....	13
3.2.4.1. Type et quantité d'intrants requis.....	13
3.2.4.2. Prix d'achat par type d'intrant.....	13
3.2.4.3. Saisonnalité des prix et quantité du principal intrant.....	14
3.2.4.4. Coûts de stockage des intrants.....	14
3.2.4.5. Coût du transport des intrants de plusieurs localités.....	14
3.2.5. Etapes de transformation du bétail et de la viande.....	14
3.2.6. Différents sous-produits et/ou produits communs.....	15
3.2.7. Niveau de transformation, incluant la détermination de sous filières/chaînes des valeurs dues aux différentes méthodes de transformation ou technologies.....	15
3.2.8. Emplacement/localisation géographique des différents composants (segments/agents /acteurs).....	15
3.2.9. Occupation de terre et autres ressources naturelles allouées aux filières viande.....	15
3.2.10. Compétition sur l'utilisation de terre et autres ressources naturelles.....	16
3.2.11. Impact des filières viande et lait sur l'environnement.....	16

3.2.12. Production et valeur ajoutée potentielles	16
3.2.13. Nombre d'acteurs des filières par composant/segment (chaîne)	16
3.2.14. Actuel et futur potentiel de demande étrangère en viande	17
3.2.15. Traits spécifiques de produits, y compris différenciation du produit ciblant différents types de clients	17
3.2.16. La capacité des produits à satisfaire/remplir les exigences internationales (sécurité sanitaire et autres normes).....	17
3.3. Filière lait.....	19
3.3.1. Structure de la filière lait.....	19
3.3.2. Flux physique de lait parmi les différents composants (acteurs)	19
3.3.3. Le processus de la production primaire.....	20
3.3.3.1. Systèmes d'élevages laitiers.....	20
3.3.3.2. Produits.....	20
3.3.4. Etapes de transformation du lait.....	21
3.3.5. Différents sous-produits et/ou produits communs	21
3.3.6. Niveau de transformation, incluant la détermination de sous filières/chaînes des valeurs dues aux différentes méthodes de transformation ou technologies	21
3.3.7. Emplacement/localisation géographique des différents composants (segments /agents /acteurs)	21
3.3.8. Occupation de terre et autres ressources naturelles allouées à la filière lait	22
3.3.9. Distribution/commercialisation du lait et des produits laitiers	22
3.3.10. Production et valeur ajoutée potentielles.....	22
3.3.11. Nombre d'acteurs des filières par composant/segment (chaîne).....	22
3.3.12. Actuel et futur potentiel de demande étrangère en en lait.....	22
3.3.13. Traits spécifiques de produits, y compris différenciation du produit ciblant différents types de clients	22
3.3.14. La capacité des produits à satisfaire/remplir les exigences internationales (sécurité sanitaire et autres normes).....	23
4. INFRASTRUCTURES ET AUTRES SERVICES D'APPUI	24
4.1. Transport	24
4.1.1. Filière bétail/viande.....	24
4.1.2. Filière lait	24
4.2. Coût de l'emballage et de stockage de la production	24
4.3. Vulgarisation/Extension et assistance technique.....	24
4.3.1. Centres de reproduction d'élevage	24
4.3.1.1. Station de recherche d'Avétonou	24
4.3.1.2. Centre de recherche de Kolocopé.....	25
4.3.2. Ranchs	25
4.3.3. Abattoirs	25
4.3.4. Laboratoires vétérinaires.....	26
4.3.5. Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies Animales au Togo	26
4.3.6. Usines d'alimentation animale.....	26
4.4. Contrôle de la qualité et certification	26
5. MARKETING, COMMERCE ET PRIX	28
5.1. Produit et quantité commercialisée du produit.....	28

5.2. Consommation du ménage et parts vendues du bon produit	28
5.3. Prix au producteur du produit au niveau de différentes localités	28
5.4. Prix au consommateur du produit au niveau de différentes localités	29
5.5. Localisation des principaux marchés à bétail.....	29
5.6. Nombre des consommateurs réels et potentiels dans la zone de destination pertinente/requise	32
5.7. Saisonnalité des prix et quantité de la production.....	32
5.8. Apparences socio-économiques des clients réels et potentiels, y compris capacités de dépense.	32
5.9. Degré de compétitivité (existence de monopoles ou autrement).....	32
5.10. Contrôle de "sur prix" (comment les différents prix sont établis et contrôlés).....	32
5.11. Distribution en gros et en détail	32
5.12. Prix internationaux et leurs tendances.....	32
5.13. Balance de commerce.....	32
5.13.1. Importation.....	32
5.13.2. Exportation.....	33
6. GOUVERNANCE ET ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL.....	34
6.1. Organisation et interactions entre différents acteurs de la filière	34
6.2. Associations nationales et internationales.....	34
6.2.1. Associations nationales.....	34
6.2.2. Organisations non gouvernementales (ONG)	34
6.3. Partenaires techniques et financiers	35
6.4. Services publics.....	35
7. PROJET NATIONAL OU REGIONAL DONT BENEFICIENT LES FILIERES.....	36
7.1. Projets et programmes clôturés au cours des cinq dernières années	36
7.2. Projets en cours d'exécution.....	36
7.2.1. Projets nationaux	36
7.2.2. Projets sous-régionaux	36
8. POLITIQUES ET STRATEGIES.....	38
8.1. Politiques et stratégies sous-régionales ou régionales	38
8.2. Cadre national.....	38
8.2.1. Cadre national de développement.....	38
8.2.2. Cadre de politique sectoriel.....	38
8.3. Coopération internationale	40

8.4. Législations.....	40
8.5. Règlements, arrêtés	40
9. CONTRAINTES DES FILIÈRES VIANDE ET LAIT ET SOLUTIONS.....	41
9.1. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces.....	41
9.1.1. Filière bétail/viande.....	41
9.1.2. Filière lait.....	42
9.2. Solutions proposées	42
9.2.1. Pour la filière bétail/viande.....	42
9.2.2. Pour la filière laitière.....	44
9.3. Domaines d'intervention prioritaire.....	46
9.4. Projets et programmes suggérés	47
9.4.1. Projet de renforcement du cadre politique/stratégique et réglementaire	47
9.4.2. Renforcement des institutions et acteurs des filières bétail/viande et lait.....	48
9.4.3. Appui au développement des ESOP lait et viande	48
9.4.4. Appui spécifique à l'amélioration génétique bovine et à la recapitalisation des cheptels.....	50
10. CONCLUSIONS.....	51
11. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	52
12. ANNEXES.....	53

SIGLES ET ABREVIATIONS

AVSF:	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière
CAT-K:	Centre d'Appui Technique de Kolocopé
CEDEAO :	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIRAD:	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CIRDES:	Centre International de Recherche Développement sur l'Elevage en zone Subhumide
CFA:	Communauté Financière Africaine
CORAF:	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles
CRASH:	Centre de Recherche Agronomique de la Savane Humide
CRDI:	Centre de Recherches pour le Développement International
DCVR:	Division du Contrôle Vétérinaire Régional
DE:	Direction de l'Elevage
DGSCN:	Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DSID:	Direction des Statistiques Agricoles, de l'Information et de la Documentation
EISMV:	Ecole Inter-états des Sciences et Médecine Vétérinaires
ESA-UL:	Ecole Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé
ESOP:	Entreprise de Services et Organisation de Producteurs
FAO:	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FENAPFIBVITO:	Fédération Nationale des Professionnels de la Filière Bétail et Viande du Togo
FIUUMAP:	Fonds d'Indemnisation et d'Opérations d'Urgence pour le contrôle des Maladies Animales Prioritaires
GVPR:	Groupe des Vétérinaires Privés en clientèle Rurale
ICAT:	Institut de Conseils et d'Appui Technique
ILRI:	International Livestock Research Institute
ITRA:	Institut Togolais de Recherche Agronomique
LCV:	Laboratoire Central Vétérinaire
MAEP:	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
ONAF:	Office National des Abattoirs et Frigorifiques
ONG:	Organisations Non Gouvernementales
PAC:	Politique Agricole Commune
PADAT:	Programme d'Appui au Développement Agricole au Togo
PAES:	Programme d'Appui à l'Enseignement Supérieur
PASA:	Projet d'Appui aux Services Agricoles

PAU:	Politique Agricole de l'UEMOA
PDDAA:	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PRDR:	Projet de Développement de la plaine de Djagblé
PDRI-Mô:	Projet de Développement Rural Intégré de la plaine du Mô
PIB:	Produit Intérieur Brut
PLM:	Projet Lait-Maraîchage
PME:	Petite et Moyenne Entreprise
PNDAT:	Politique Nationale de Développement Agricole du Togo
PNIA:	Plan National d'Investissement Agricole
PNIASA:	Programme National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire
PNOC:	Programme National Ovins-Caprins
PNSA:	Programme National de Sécurité Alimentaire
PNPE:	Programme National de Petit Elevage
PRIA:	Plan Régional d'Investissement Agricole
PPA	Peste Porcine Africaine
PPAAO-Togo:	Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest, volet Togo
PPCB:	Péripneumonie Contagieuse Bovine
PTF:	Partenaires Techniques et Financiers
PPR:	Peste des Petits Ruminants
Ppr:	Projet de petits ruminants
RADI:	Réseau d'Appui pour le Développement Intégral
RAFIAA:	Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'Auto développement
SCAPE:	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SG:	Secrétariat Général
SGMT:	Société Générale des Moulins du Togo
SPAI:	Sous Produits Agro industriels
SRPA:	Stratégie de Relance de la Production Agricole
SYNANBOUCTO:	Syndicat des Associations Nationales des Bouchers du Togo,
TAA:	Trypanosomose Animale Africaine
TRYRAC:	Trypanosomosis Rational Chemotherapy
UE:	Union Européenne
UEMOA:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Contribution de l'agriculture au PIB national (en millions de F CFA)	4
Tableau 2: Effectifs d'animaux abattus par espèces (têtes)	12
Tableau 3: Production de viande (tonnes) par espèces et année.....	12
Tableau 4: Prix d'achat de quelques intrants zootechniques.....	14
Tableau 5: Intervention des acteurs suivant les différents segments de la filière bétail/viande.....	18
Tableau 6: Production de lait par année.....	20
Tableau 7: Intervention des acteurs suivant les différents segments de la filière lait	23
Tableau 8: Situation des abattoirs au niveau national (Année 2012).....	26
Tableau 9: Fourchette et prix moyen d'animaux sur pied sur le marché au niveau national (2012)	29
Tableau 10: Prix moyen d'un kg de viande par espèce animale sur le marché au niveau national (2012).....	29
Tableau 11: Prix moyen d'un kg de viande par espèce animale sur le marché au niveau national (2012).....	30
Tableau 12: Analyse SWOT/FFOM de la filière bétail/viande.....	41
Tableau 13: Analyse SWOT/FFOM de la filière lait	42

LISTE DE FIGURES

Figure 1: Evolution du Produit Intérieur Brut (PIB) au Togo.....	3
Figure 2: Schéma de circuit de distribution simplifié des produits laitiers	19
Figure 3: Répartition spatiale des principaux marchés de bovins	Error! Bookmark not defined.

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements à toutes les structures qui ont contribué à la réalisation de ce travail. Il s'agit de:

- Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
- Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO).
- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP).
- Ministère de l'Economie et des Finances.
- Direction de l'Elevage (DE).
- Direction Générale des Statistiques et de la Comptabilité Nationale.
- Direction des Statistiques agricoles, de l'Information et de la Documentation (DSID).
- Direction de l'Economie.
- Direction Générale des Douanes.
- Ecole Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé (ESA-UL).
- Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA).

Aussi, nos remerciements à tous ceux qui de près ou de loin nous ont aidés dans ce travail.

RESUME EXECUTIF

Le Togo, avec une superficie de 56 790 km², est situé entre les 6^e et 11^e degrés de latitude nord et le méridien 0° et 1°40' de longitude est. C'est un pays de la zone subhumide de l'Afrique occidentale assimilé à un corridor qui s'étire sur environ 600 km entre le Bénin à l'est et le Ghana à l'Ouest. Il est limité au nord par le Burkina Faso et s'ouvre au sud sur l'Océan Atlantique par une façade de 50 km environ. La population togolaise est estimée à 6,367 millions d'habitants en 2011 puis à 6,548 millions d'habitants en 2012.

L'agriculture reste le moteur du développement du Togo à travers les objectifs fixés dans le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) qui ambitionne hisser la croissance agricole à au moins 6 pour cent par an. Le secteur agricole occupe plus de 65 pour cent de la population active et la contribution de l'agriculture au Produit Intérieur Brut (PIB) national est de 40,64 pour cent. La contribution du sous-secteur de l'élevage représente 16,56 pour cent du PIB agricole et 6,73 pour cent du PIB national.

Au niveau national, 6,2 pour cent des ménages agricoles pratiquent l'élevage de bovins, 27,8 pour cent l'élevage d'ovins, et 51,4 pour cent l'élevage de caprins. L'élevage de porcs est pratiqué par 21,1 pour cent des ménages agricoles. L'élevage apparaît comme activité principale pour 1,6 pour cent de la population active agricole du pays.

En 2012, l'effectif des bovins du Togo est estimé à 313 269 têtes, celui des caprins à 2 009 897 têtes, celui des ovins à 1 750 671 et celui des porcins à 315 184 têtes (FAO, 2013). Il existe une répartition dissymétrique des cheptels, avec une prédominance pour la zone soudano-guinéenne. Ainsi les deux régions septentrionales (Kara et Savanes) concentrent 69 pour cent des bovins, 47 pour cent des ovins et 40 pour cent des caprins. Une valeur économique, sociale et culturelle importante est accordée aux produits de l'élevage. Ces produits interviennent de manière multiforme dans les relations sociales et spirituelles des populations (ventes, cérémonies religieuses, dons, dots et sacrifices rituels etc.).

Si les zones de production sont au nord, l'essentiel de la consommation est au sud du pays où se concentre la majeure partie de la population urbaine, notamment à Lomé, la capitale.

L'alimentation du bétail est un élément central des filières bétail/viande et lait car elle affecte la santé et la productivité des animaux. Elle est une des contraintes majeures de l'élevage du bétail au Togo. Les intrants vétérinaires sont surtout les médicaments et les vaccins. Les pertes dues aux maladies animales sont aussi importantes chez les bovins, ovins et caprins. Les principales maladies du bétail sont la Peste des Petits Ruminants (PPR), la Peste Porcine Africaine (PPA), les Trypanosomoses Animales Africaines (TAA), la Péri Pneumonie Contagieuse des Bovidés (PPCB), le charbon symptomatique, les pasteurelloses et les parasitoses digestives. La gestion de la santé animale se fait à travers des campagnes de vaccination organisées périodiquement en plus du suivi régulier du cheptel.

Chaque année, on recense des conflits d'ampleur variable entre les agropasteurs Peuls et les populations "locales". Ces conflits sont généralement soit de type cyclique et saisonnier, soit de type plus ponctuel, mais sont tous considérés comme relatifs à l'accès aux ressources (pâturages et points d'eau) ou aux dégâts causés par les animaux.

Le principal produit de transformation de la filière bétail/viande est la viande fraîche. La quantité de viande produite en année 2012 est estimée à 4 903 tonnes de viande de bovins, 9 503 tonnes pour les ovins, 8 969 tonnes pour les caprins et 4 816 tonnes pour les porcins et 18 099 tonnes pour la viande de volailles. Sur le plan national, le taux de couverture des besoins en produits d'élevage est largement déficitaire. Le pays importe annuellement environ 30 000 bovins, 40 000 petits ruminants, un million de volailles sur pied et près de 10 000 tonnes de viande. En 2007, environ 1,25 milliard de FCFA ont été dépensé pour l'importation de viande. Les importations d'animaux sur pied, en viandes et abats se sont élevées à 4, 7 milliards de FCFA (9 271 359,56 dollars EU) en 2010 et 5, 5 milliards de FCFA (10 849 793,69 dollars EU) en 2011 et estimées à environ 6,5 milliards de FCFA (12 696 953,71 dollars EU) en 2012.

La viande fraîche représente la grande proportion des produits carnés vendus sur le marché national. Les produits de charcuterie moderne préparés dans les supermarchés sont entre autres, les pâtés, les boudins, les merguez, le chawarma. Ils gagnent progressivement du terrain dans les principales villes du pays, mais la production reste encore faible. On note également une forte transformation artisanale dans la catégorie des aliments de rue et des restaurants de la place, principalement à partir de la viande fraîche pour obtenir soit de la viande grillée au four, fumée, soit simplement des plats à base de viande.

En 2012, la production nationale de lait de vache entier frais est estimée à 13 878 644 litres. Pour satisfaire les besoins de sa population, le Togo a recourt à l'importation de produits laitiers. Les produits de la filière laitière sont essentiellement le lait cru, le lait caillé, le lait pasteurisé, le fromage peul ou wangachi et le beurre. La filière traditionnelle fournit le lait cru, le lait caillé et le fromage peul. Celle semi-moderne fournit le lait pasteurisé, le lait caillé en différentes compositions (bouillies de sorgho, aromatisé, etc.). Les produits laitiers importés recouvrent quant à eux une grande variété comprenant entre autres, le lait pasteurisé, le yaourt, les crèmes de différents types, les fromages de différents types. Le circuit local de commercialisation du lait et des produits laitiers est essentiellement informel.

En matière d'infrastructure, on note entre autres l'existence de deux centres de reproduction d'élevage (centre d'Avétonou pour la production bovine) et de celui de Kolokopé (production des petits ruminants), de deux ranchs bovins (Adélé et Namiélé) dont les infrastructures sont relativement dégradées. Par rapport aux abattoirs, à l'exception de la capitale Lomé, l'équipement en abattoirs des autres centres urbains est sommaire. Ce sont généralement de simples aires d'abattage. Le Laboratoire Central Vétérinaire (LCV) contribue à l'amélioration de la santé des animaux à travers le diagnostic des maladies animales. En dehors de ce laboratoire centrale, il existe quatre laboratoires régionaux (Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong) qui jusqu'alors attendent pour la plupart leurs équipements pour un meilleur fonctionnement.

La rentabilité du secteur de l'élevage est de 26,8 et la valeur ajoutée à prix constant par actif d'élevage était de 79 000 FCFA en 2007 contre 35 000 FCFA en 1990, soit un accroissement moyen annuel de 4,9 pour cent. Les importations d'animaux sur pied et en viandes et abats se sont élevées à 4, 7 milliards de FCFA (9 271 359,56 dollars EU) en 2010 et 5, 5 milliards de FCFA (10 849 793,69 dollars EU) en 2011 et estimées à environ 6,5 milliards de FCFA (12 696 953,71 dollars EU) en 2012.

Aux côtés des structures publiques, plusieurs organisations professionnelles agricoles interviennent aussi dans le secteur agropastoral, telles que les Chambres régionales d'agriculture et les organisations faîtières des producteurs du secteur de l'élevage. Un certain nombre d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) essaient de structurer les producteurs et de les appuyer techniquement.

Les Partenaires techniques et financiers du Togo, à travers des accords bilatéraux ou multilatéraux, interviennent également dans le secteur de l'élevage, en appui aux efforts du Gouvernement dans le financement des projets et programmes d'actions en élevage.

La filière bétail/viande apparaît en l'état actuel peu performante. Ceci peut s'expliquer aisément par les importantes faiblesses en regard avec les forces. L'une des forces de cette filière est l'abondance de la matière première. Par contre au niveau des faiblesses, on peut noter entre autres la faible productivité des races locales, l'impossibilité d'accès au crédit et l'insuffisance d'organisation des acteurs.

Au niveau de la filière laitière, il existe une réelle demande de produits. Cette demande en produits laitiers est réelle en milieu rural comme en milieu urbain. Cependant, l'un des obstacles majeurs au développement de la production laitière porte sur les difficultés de production, de collecte et de commercialisation de la production locale en raison de la dispersion des exploitations et de l'enclavement des zones de production.

L'analyse des deux filières viande/bétail et lait, et la capitalisation des acquis des projets récents intervenant sur ces filières a permis d'identifier des domaines d'intervention prioritaire qui ont été traduits en plans d'actions à court, moyen et long termes à travers des projets et programmes suggérés. Il s'agit du projet de:

I. Renforcement du cadre politique/stratégique et réglementaire à travers l'étude de filières, l'élaboration de document de stratégies, l'élaboration de manuels et de guides de bonnes pratiques, information et formation des acteurs, etc.

• **Objectif général:**

- Améliorer le cadre stratégique et réglementaire des productions animales au Togo.

• **Objectifs spécifiques:**

- Améliorer l'information disponible sur les productions animales.
- Définir les orientations politiques, stratégiques et réglementaires pour les filières du bétail/viande et du lait.
- Sensibiliser, informer et former les acteurs des filières du bétail/viande et du lait sur ce cadre politique, stratégique et réglementaire.

• **Résultats attendus:**

- Caractéristiques et processus des productions animales mieux connues.
- Cadre politique, stratégique et réglementaire des filières bétail/viande et lait actualisé et amélioré.
- Nombre significatif d'acteurs des filières du bétail/viande et du lait sensibilisés et mieux formés.

• **Description sommaire:**

- Composante 1: Etudes et élaboration de manuels et de guides.
- Composante 2: Sensibilisation et communication.
- Composante 3: Formations.

• **Durée:** 18 mois.

- **Estimation des coûts:** 250 000 000 FCFA.
2. Renforcement des institutions et acteurs des filières viande et lait (espaces de concertation, organisations faîtières, etc.).
- **Objectif général:**
 - Améliorer les performances organisations et institutions des filières viande et lait.
 - **Objectifs spécifiques:**
 - Evaluer les performances actuelles et le potentiel des organisations et institutions des filières viande et lait (y compris des confréries/solidarités).
 - Appuyer la structuration et le fonctionnement de ses organisations.
 - Renforcer et moderniser les équipements des organisations et faîtières.
 - **Résultats attendus:**
 - Organisations des filières mieux connues et appui spécifique à leur structuration et fonctionnement apporté.
 - Nouvelles organisations/faîtières promues.
 - **Description sommaire:**
 - Composante 1: Audit stratégique et organisationnel des institutions des filières lait et viande.
 - Composante 2: Formation/renforcement des capacités des acteurs et organisations.
 - Composante 3: Equipement.
 - **Durée:** 18 mois.
 - **Estimation des coûts:** 340 000 000 FCFA.
3. Appui au développement des ESOP lait et viande (intrants, procédés de transformation, accès au marché, marketing).
- **Objectif général:**
 - Améliorer la production et la mise en marché du bétail/viande et du lait au Togo.
 - **Objectifs spécifiques:**
 - Créer des ESOP lait et viande sur les principaux bassins de production de lait et de bétail/viande au Togo.
 - Appuyer à la production et à la commercialisation.

- **Résultats attendus:**
 - 20 ESOP (6 pour le lait et 14 de bétail/viande) créées en périphérie de Lomé et dans les régions de la Kara et des savanes.
 - Production et mise en marché de 20 000 litres de lait et 6 000 t de viande par an par ces ESOP.

- **Description sommaire:**
 - Composante 1: Appui organisationnel et technique des OP,
 - Composante 2: Formation et facilitation de la mise en marché,
 - Composante 3: Coordination du projet.

- **Durée:** 36 mois.

- **Estimation des coûts:** 1 500 000 000 FCFA.

- 4. Appui à l'amélioration génétique bovine, à la recapitalisation des cheptels (recherche, santé animale, organisation des parcours) et à l'amélioration des infrastructures de production, de transformation, de conservation et de commercialisation.

- **Objectif général:**
 - Améliorer les performances de l'élevage bovin au Togo.

- **Objectifs spécifiques:**
 - Développer et exécuter un protocole d'amélioration des paramètres de production et de reproduction des bovins au Togo.
 - Opérationnaliser un centre d'insémination artificielle.
 - Actualiser et diffuser le schéma de gestion de la production bovine.
 - Recapitaliser un nombre significatif des troupeaux.

- **Résultats attendus:**
 - Ressources génétiques de l'élevage bovin améliorées.
 - Géniteurs bovins performants produits et fournis.

- **Description sommaire:**
 - Composante 1: Amélioration génétique et développement de l'insémination artificielle.
 - Composante 2: Action quick-start de recapitalisation des cheptels.
 - Composante 3: Appui technique aux éleveurs.
 - Composante 4: Coordination du projet.

- **Durée:** 48 mois.

- **Estimation des coûts:** 3 500 000 000 FCFA.

5. Amélioration des infrastructures de production, de transformation, de conservation et de commercialisation.

- **Objectif général:**

- Améliorer les infrastructures de production, de transformation et de commercialisation.

- **Objectifs spécifiques:**

- Construction d'abattoirs.
- Réhabilitation des abattoirs et aires d'abattage.
- Créer les conditions de transformation primaire de la viande.
- Aménagement et équipement des principaux marchés à bétail.
- Créer des conditions favorables au développement de l'agropastoralisme.

- **Résultats attendus:**

- 03 abattoirs construits et équipés,
- 02 abattoirs et 10 aires d'abattage réhabilités et aménagés,
- 10 marchés à bétail aménagés et équipés,
- 10 parcs de vaccinations construits,
- 300 km de pistes pastorales aménagées,
- Aires sylvo-pastorales aménagés.

- **Durée:** 36 mois.

- **Estimation des coûts:** 35 000 000 000 FCFA.

I. INTRODUCTION

Le Togo, avec une superficie de 56 790 km², est situé entre les 6^e et 11^e degrés de latitude nord et le méridien 0° et 1°40' de longitude est. C'est un pays de la zone subhumide de l'Afrique occidentale assimilé à un corridor qui s'étire sur environ 600 km entre le Bénin à l'est et le Ghana à l'ouest. Il est limité au nord par le Burkina Faso et s'ouvre au sud sur l'Océan Atlantique par une façade de 50 km environ. Sa plus grande largeur est de 120 km. La population totale est passée de 2 719 567 habitants en 1981 à 6 191 155 habitants en 2010, soit un taux de croissance annuel moyen de 2,84 pour cent (équivalant à un doublement tous les 25 ans), et constituée en majorité de femmes (51,4 pour cent). La population togolaise est estimée à 6,367 millions d'habitants en 2011 puis à 6,548 millions d'habitants en année 2012 (FAO, 2013).

Au Togo, l'agriculture au sens large joue un rôle économique et social de premier plan. Bien que la part de la population urbaine soit en hausse, la population du Togo est encore en majorité rurale, dans une proportion toutefois en régression, qui est passée de 74,8 pour cent en 1981 à 62,3 pour cent en 2010. L'agriculture reste le moteur du développement du Togo à travers les objectifs fixés dans le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) qui ambitionne hisser la croissance agricole à au moins 6 pour cent par an. Dans les systèmes agricoles du Togo, l'élevage représente après les cultures vivrières, le second secteur générateur des produits nobles pour l'alimentation et des revenus additionnels pour la population rurale. L'élevage confère un certain statut social à cette population rurale. Les animaux font particulièrement l'objet de cérémonies rituelles ou religieuses. Pour la plupart des familles rurales, l'activité élevage apparaît comme un facteur d'intégration au marché national (MAEP, 1998).

Par ailleurs, ces dernières années, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, se sont aussi engagés dans la préparation ou l'affinement de leurs Plans Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA) en tenant compte des priorités pour leur développement agricole et rural et des objectifs du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA). La composante élevage de la Politique Agricole Commune (PAC/ECOWAP) de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est le plan d'action stratégique pour le développement et la transformation du secteur élevage en Afrique de l'Ouest. L'ECOWAP est une partie de la mise en œuvre du PDDAA et sa composante élevage a comme l'un de ses principaux objectifs, la réduction de la dépendance sur les importations en dehors de la région, d'aliments d'origine animale. Il est envisagé d'atteindre cet objectif à travers le développement de filières bétail/viande et lait.

Ainsi, plusieurs études ont identifié les contraintes qui entravent le développement de ces filières et ont proposé des solutions qui ont besoin d'être testées pour devenir des instruments de la politique. Il est attendu que ces politiques soient incorporées dans le Plan Régional d'Investissement Agricole de la CEDEAO (PRIA) et de ses Etats Membres (PNIA). Prenant en considération l'avantage comparatif de la FAO dans la fourniture de l'assistance technique pour le développement des filières et leurs politiques, le Département de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission de la CEDEAO a demandé l'assistance à travers un TCP pour faciliter le processus. En réponse, la FAO a approuvé le Projet d'appui aux initiatives de la politique pour le développement des filières bétail/viande et lait en Afrique de l'Ouest (TCP/SFW/3402). La mise en œuvre du Projet a commencé et une des activités initiales est d'examiner le statut des deux filières dans les Etats Membres, activité qui doit être entreprise par un consultant national.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude, avec pour objectif global d'examiner les filières bétail/viande et lait au Togo et de faire un inventaire des politiques qui les influencent. L'approche méthodologique s'est appuyée principalement sur une recherche bibliographique et une étude documentaire à partir des documents collectés auprès des directions et des structures techniques intervenant dans les filières concernées. Il a été également conduit des entretiens ciblés avec les principaux acteurs des deux filières pour approfondir leur analyse. Les données secondaires ont été collectées au niveau des bibliothèques de la FAO, de l'École Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé (ESA-UL), de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) et au niveau de différentes structures et institutions tels que le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), la Direction de l'Élevage (DE), la Direction Générale des Statistiques et de la Comptabilité Nationale (DGSCN), la Direction des Statistiques agricoles, de l'Information et de la Documentation (DSID), la Direction de l'Économie et la Direction Générale des Douanes. Les données collectées ont été de toutes natures (mémoires, articles de journaux, ouvrages spécialisés, statistiques, rapports techniques, informations verbales, etc.). Quant à l'analyse proprement dite des filières, elle a été faite par divers outils tels que la cartographie de la filière et une analyse systémique basée sur les produits, les fonctions et les acteurs.

Le présent document rapporte les résultats des différentes analyses et s'articule autour de huit chapitres à savoir:

- Contexte Socio-économique des filières viande et lait.
- Description et schématisation des filières viandes et lait.
- Infrastructures et autres services d'appui.
- Marketing, commerce et prix.
- Gouvernance et arrangement institutionnel
- Projet national ou régional dont bénéficient les filières.
- Politiques et stratégies.
- Contraintes des filières viande et lait et solutions.

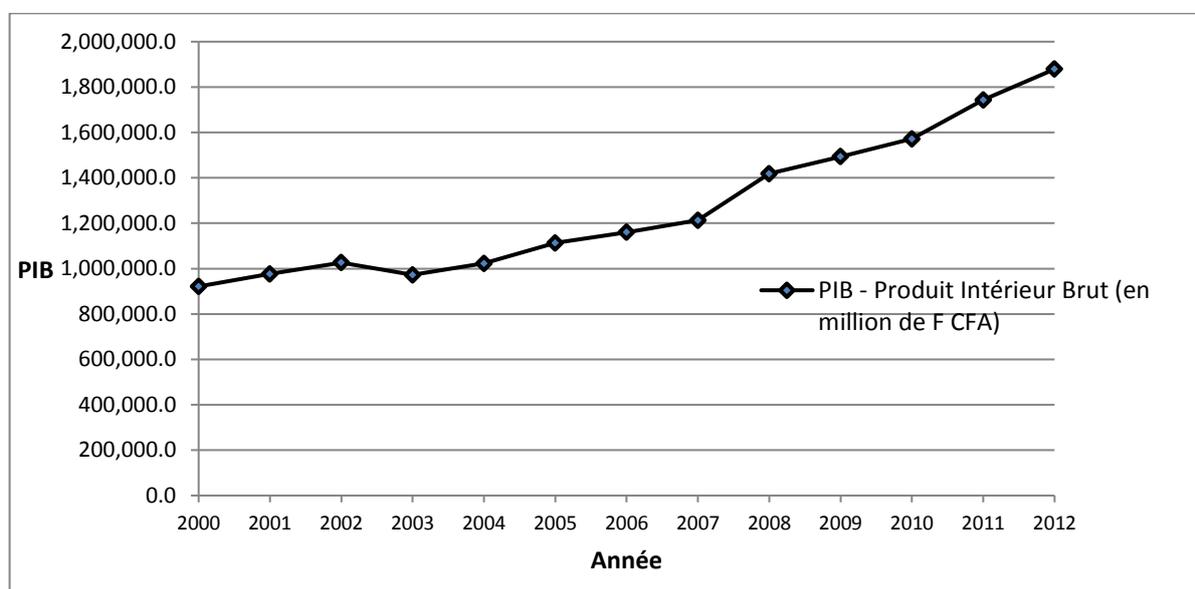
Une conclusion générale et une série de recommandations ont été formulées.

2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES VIANDE ET LAIT

2.1. PIB actuel et tendance au cours de ces dernières années

Sur le plan économique, le Produit Intérieur Brut (PIB) du Togo en 2012 est de 1,88 millions de francs CFA (soit 3,7 milliards de dollars EU) et le PIB par habitant est de 286 959,5 FCFA (soit 561,69 dollars EU). La figure 1 ci-dessous montre l'évolution du PIB au cours de ces dernières années. Avec un taux de croissance du PIB réel de 2,4 pour cent en 2008, la croissance est passée de 3,4 pour cent en 2009 à 4,0 pour cent en 2010 et 4,9 pour cent en 2011. Pour l'année 2012 qui s'inscrit dans le prolongement des tendances observées au cours de ces trois dernières années, elle est estimée à 5,6 pour cent. La croissance économique au Togo aura ainsi affiché une hausse régulière, en bénéficiant à la fois des faveurs du climat et des effets des politiques contra-cycliques mises en œuvre par le Gouvernement (soutien à l'agriculture, hausse des dépenses d'investissement public) (Gouvernement du Togo, 2012).

Figure 1: Evolution du Produit Intérieur Brut (PIB) au Togo



Source: ANSD, 2012

2.2. Contribution au PIB national des filières viandes et lait

L'analyse des parts relatives des différents secteurs dans le PIB réel révèle qu'entre 1990 et 2011, le secteur primaire est resté dominant avec un poids moyen de 36,8 pour cent, suivi du secteur tertiaire marchand pour 26 pour cent et du secteur secondaire pour 17,4 pour cent. En effet, l'agriculture est restée le secteur qui offre le plus de possibilités pour accélérer la croissance, assurer la sécurité alimentaire, créer des emplois, accroître les revenus des pauvres et contribuer à la balance commerciale et au développement de l'agro-industrie. Le secteur agricole occupe plus de 65 pour cent de la population active et la contribution de l'agriculture au PIB national est de 40,64 pour cent. La contribution du sous-secteur de l'élevage représente 16,56 pour cent du PIB agricole et 6,73 pour cent du PIB national (valeurs calculées à partir des données du tableau 1).

Tableau I : Contribution de l'agriculture au PIB national (en millions de F CFA)

Secteurs	Années		
	2010	2011	2012
Secteur primaire	644 255,2	721 217,0	763 774,1
Agriculture	486 057,7	549 349,6	579 068,6
- Cultures vivrières	452 786,8	509 995,7	541 000,8
- Cultures de rente	33 270,9	39 353,9	38 067,8
- Café	7 036,1	7 614,9	8 879,8
- Cacao	13 810,7	12 338,0	5 555,5
- Coton	8 647,2	15 375,1	19 339,6
Elevage	104 448,0	115 945,7	126 501,2
Forêt et pêche	53 749,4	55 921,7	58 204,3

Source: Direction de l'Economie, 2012

En 2005, la production du lait du cheptel bovin a été estimée à 4 062 tonnes de lait frais pour une valeur ex-élevage de 0,54 milliards de FCFA. Le besoin national en lait était évalué à environ 15 000 tonnes. La production intérieure de lait couvre donc environ le quart de la demande de la population (ITRA, 2005). En 2012, cette production de lait est estimée à 13 878 644 litres.

2.3. Contribution au revenu du ménage, bien être et emploi

Le bétail joue un rôle de banque des économies paysannes. Comme monnaie courante, il constitue une source de revenus facilement mobilisable pour faire face aux dépenses des ménages ruraux (soins sanitaires, frais et fournitures scolaires, achat des produits alimentaires en période de soudure, etc.). Pour ces populations rurales, chez qui la bancarisation est encore très faible, l'élevage est exploité comme moyen d'épargne et de capitalisation des bénéfices dégagés par les activités agricoles et non agricoles. Pour la plupart des familles rurales, l'activité élevage apparaît comme un facteur d'intégration au marché national (FAO, 2009).

2.4. Proportion de la population engagée

Dans les systèmes agricoles du Togo, l'élevage représente après les cultures vivrières, le second secteur générateur des produits nobles pour l'alimentation et des revenus additionnels pour les ruraux qui constituent environ 62,3 pour cent de la population. Au niveau national, 6,2 pour cent des ménages agricoles pratiquent l'élevage de bovins, 27,8 pour cent l'élevage d'ovins, et 51,4 pour cent l'élevage de caprins. L'élevage de porcs est pratiqué par 21,1 pour cent des ménages agricoles. L'élevage apparaît comme activité principale pour 1,6 pour cent de la population active agricole du pays (MAEP, 1998).

On ne dispose pas de données précises sur les caractéristiques individuelles des agro-éleveurs et éleveurs. Cependant, il est à constater que les ménages pratiquant l'élevage et dont le chef est de sexe féminin sont assez rares ; ces ménages portent sur les caprins (14 pour cent des ménages), les ovins (10 pour cent), les porcins (8 pour cent) et l'élevage bovin moins de 2 pour cent. Excepté pour les bovins, la majorité de ces chefs de ménages femmes se retrouvent dans la région Maritime (DSID, 1998). Suivant l'âge du chef de ménage, il apparaît que les hommes dans la force de l'âge exercent plus souvent l'élevage. Ainsi, les chefs de ménages de 35-44 ans représentent 24 pour cent des éleveurs de bovins et d'ovins et 25 pour cent des éleveurs de caprins et de porcins. Dans des proportions similaires, viennent

ensuite les tranches de 25-34 ans, puis de 45-54 ans. La tranche des 15-24 ans est particulièrement très peu représentée (ITRA, 2005). En réalité, tout membre de la famille (homme, femme, jeunes ou vieux) peut être propriétaire d'un ou plusieurs animaux de la concession. Le doyen de la concession s'arroge le droit de propriétaire des animaux. Il s'attribue le titre de propriétaire de troupeau malgré la pluralité des propriétaires membres de la famille. Dans la réalité, chaque membre de famille détenteur d'un animal est libre de son exploitation après consultation du chef de ménage (FAO, 2009).

2.5. Principaux objectifs de la production de la viande et du lait

Une valeur économique, sociale et culturelle importante est accordée aux produits de l'élevage. Ces produits interviennent de manière multiforme dans les relations sociales et spirituelles des populations (ventes, cérémonies religieuses, dons, dots et sacrifices rituels etc.). L'élevage joue un rôle bien plus important que celui de fournir les protéines nobles (viandes et abats, lait, œufs, etc.) pour l'alimentation de la population (Bonfoh *et al*, 2007; MAEP, 2003). Outre la production alimentaire, l'élevage, en termes de valeur ajoutée, contribue à la fumure des terres agricoles par le stationnement du bétail la nuit, l'emploi de la poudrette de parc comme engrais organique sur de petites parcelles ; mais cette contribution est difficile à chiffrer en terme monétaire. La production potentielle des déjections des ruminants et volaille a été estimée à 1 645 057 tonnes en 1988 (MAEP, 2003).

Le bétail constitue donc une partie importante du patrimoine des ménages ruraux, phénomène très marqué dans la région des savanes et en «pays Tamberma» où plus de 80 pour cent des ménages possèdent les animaux (Bonfoh *et al*, 2007).

3. DESCRIPTION ET SCHEMATISATION DES FILIERES VIANDES ET LAIT

3.1. Organisation spatiale et types d'élevages

Placé sous un régime climatique à deux zones, le Togo connaît une répartition dissymétrique des cheptels, avec une prédominance pour la zone soudano-guinéenne. Ainsi, à la notable exception du sud-est de la Région Maritime où un microclimat de savane permet le développement d'un important cheptel d'ovins-caprins trypanotolérants, la plupart des élevages sont situés dans les Régions des Savanes et de la Kara dans la moitié nord du pays, et, relativement plus faiblement, dans la Région Centrale. Ainsi les deux régions septentrionales concentrent 69 pour cent des bovins, 47 pour cent des ovins et 40 pour cent des caprins. Les petits ruminants sont relativement bien répartis sur l'ensemble du territoire avec, cependant, des concentrations plus fortes en Région des Savanes et en Région Maritime. Les effectifs des caprins sont légèrement plus importants que ceux des ovins, ceci en particulier dans les Régions Maritimes et des Plateaux ainsi que dans la Région Centrale. Toutes les espèces animales élevées sont essentiellement d'aptitude bouchère. Parmi les ruminants, seule l'espèce bovine est sollicitée pour la production du lait au Togo. Si les zones de production sont au nord, l'essentiel de la consommation est au sud du pays où se concentre la majeure partie de la population urbaine, notamment à Lomé, la capitale, qui représente avec son voisinage immédiat 60 pour cent de la population urbaine et 24 pour cent de la population totale. Pour l'ensemble du pays, on compte en moyenne 0,82 bovin, 7,5 petits ruminants, 0,77 porc par exploitation agricole. Les porcins sont très faiblement représentés dans la Région Centrale. Par contre l'élevage des porcs est très répandu dans la préfecture de Tône en Région des Savanes et dans les Régions de la Kara, des Plateaux et Maritimes (FAO, 1995).

3.2. Filière bétail/viande

3.2.1. Structure de la filière viande

La filière bétail/viande peut se définir comme l'ensemble des activités et processus de production, de transformation, de commercialisation et de consommation du bétail et produits dérivés. Définie comme telle, la filière bétail-viande englobe plusieurs branches d'activités avec divers acteurs intervenant dans leur accomplissement. Sur la chaîne de valeur de la viande, on peut identifier deux sous-filières à savoir une sous-filière traditionnelle locale et une sous-filière d'importation. Ici, la sous-filière semi-moderne ne se distingue pas de la filière traditionnelle. En effet, le déclin connu par les ranchs a amené à baser la consommation en viande locale uniquement sur les troupeaux en exploitation traditionnelle. Mais d'une manière générale, et sauf exception, les sous-filières d'importation ne sont pas considérées dans cette étude.

➤ Segment de la production

Au niveau du segment de la production, les acteurs sont représentés par les éleveurs et les propriétaires d'animaux. L'élevage bovin est essentiellement basé sur le confiage, l'activité de gardiennage au pâturage des troupeaux étant conduite presque partout par des Peuls ou assimilés. Les propriétaires se retrouvent dans toutes les ethnies et conditions sociales, mais surtout parmi les fonctionnaires aisés, les hommes d'affaires ou riches commerçants.

L'élevage des petits ruminants est une activité exercée par une fraction importante de femmes, pour lesquelles elle permet de sécuriser l'épargne. L'élevage des ovins est pratiqué par 27,8 pour cent des ménages agricoles et celui des caprins par 51,4 pour cent (FAO, 2009).

➤ **Segment de la commercialisation**

Les acteurs de la commercialisation du bétail sont principalement les collecteurs de bétail, les commerçants de bétail et les importateurs. Ces deux derniers intervenants achètent généralement les animaux auprès des collecteurs sur les marchés de regroupement. Mais il arrive que les commerçants négocient directement les animaux auprès des éleveurs. Les transporteurs sont également des acteurs importants de ce maillon.

Les transactions commerciales régionales du bétail sur pieds passent progressivement par cinq catégories de marchés suivantes:

- **Les marchés de collecte** dans les principaux bassins d'élevage et constituant le lieu de collecte primaire des animaux et d'échange par excellence entre les éleveurs et les collecteurs forains et autres demi-grossistes.
- **Les marchés de regroupement** constituant le lieu par excellence du rassemblement des groupes d'animaux collectés et de la constitution des lots destinés à être convoyés vers les marchés frontaliers ou terminaux de consommation intérieurs. Les collecteurs amènent les troupeaux aux commerçants qui procèdent à une certaine homogénéisation des animaux en procédant à un rangement par âge, par sexe et par état corporel (niveau d'engraissement).
- **Les marchés dit relais(ou marchés de transit)** constituant des centres de remise en forme des animaux avant leur acheminement vers les marchés terminaux de distribution et de consommation.
- **Les marchés de distribution ou d'éclatement** des animaux étant des marchés urbains qui canalisent plusieurs flux avant de les répartir en direction de plusieurs autres localités, notamment en direction des marchés de consommation. On peut ainsi identifier les marchés de Cinkassé, Koudjouaré, Vogan, Atakpamé, Anié, etc.
- **Les marchés terminaux de consommation**, le plus important étant celui d'Adetikopé en périphérie de Lomé, dont les acteurs réceptionnent les camions provenant des centres de regroupement ou de relais et assurent la revente des animaux aux bouchers.

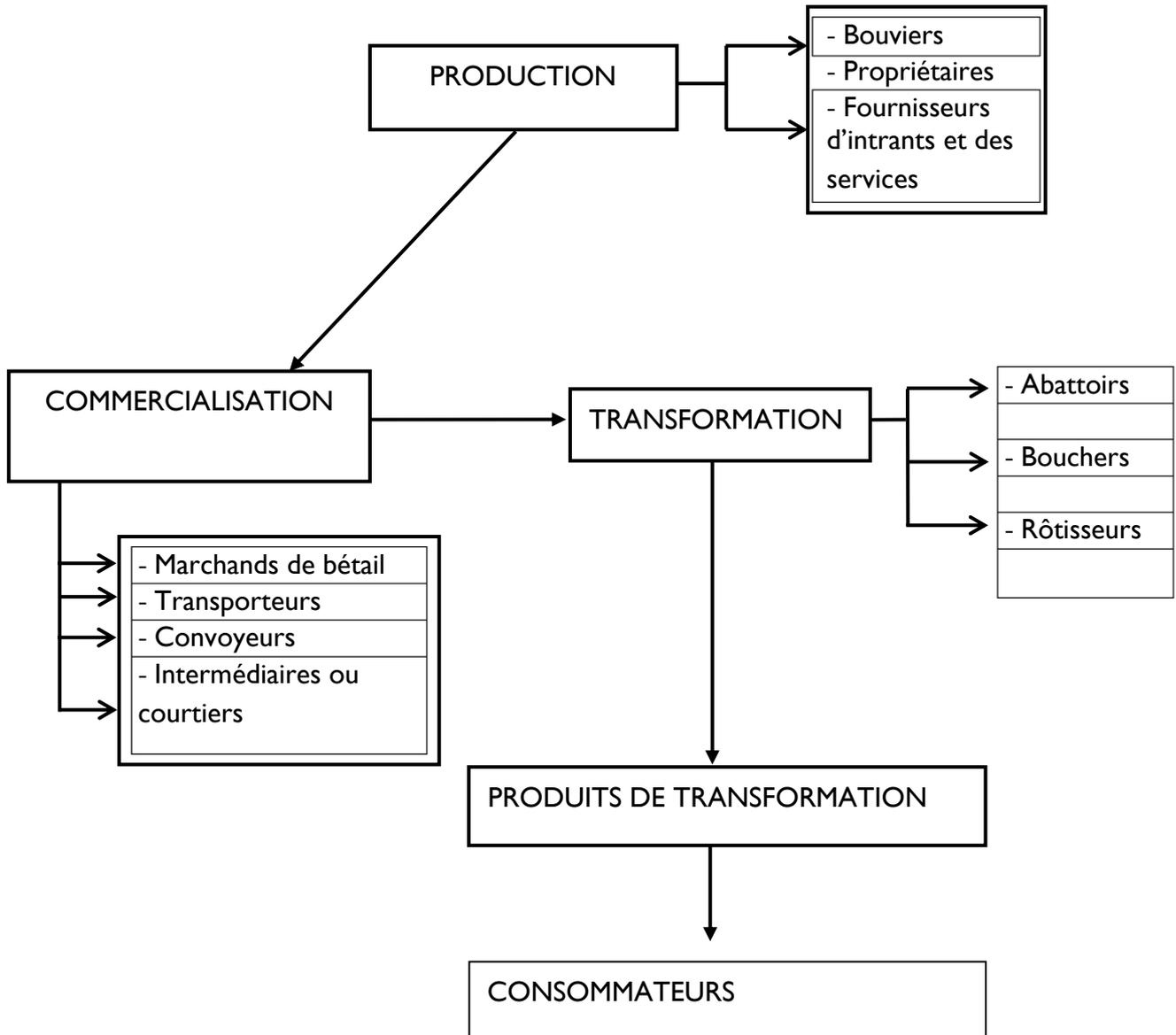
➤ **Segment de transformation**

L'abattoir est le lieu de la transformation du bétail en viande. Au niveau du segment de la transformation, les principaux acteurs qui y évoluent sont les chevillards, les bouchers abattants et les bouchers détaillants. Les chevillards sont de grands bouchers qui sont capables d'abattre un tonnage important et qui livrent de la viande à des apprentis bouchers généralement à crédit. Ces derniers revendent la viande aux consommateurs, aux grilleurs ou rôtisseurs. Les bouchers abattants, opèrent pour leur propre compte en abattant cependant un faible effectif d'animaux et se chargent de la vente sur les marchés de consommation. Il existe également un autre groupe d'acteurs qui sont ceux des activités de transformation artisanale et semi-industrielle réalisées par des bouchers, rôtisseurs/grilleurs et charcutiers (la Générale des viandes, etc.). En plus des acteurs de l'abattage d'animaux, la filière compte des milliers de grilleurs et restaurateurs professionnels.

3.2.2. Flux physique de bétail/viande parmi les différents composants (acteurs)

La figure 2 représente le schéma du flux de la filière bétail/viande comme suit.

Figure 2: Schéma du flux de la filière bétail/viande



3.2.3. Processus de la production primaire

3.2.3.1. Systèmes d'élevages (Types d'élevage dominants ou autres systèmes de production animale)

La classification des systèmes de production animale au Togo se présente comme suit:

- ✓ **Système d'élevage traditionnel villageois de type sédentaire associé à la culture pluviale:** C'est le système le plus répandu. Il concerne toutes les espèces animales domestiques.
- ✓ **Système d'élevage traditionnel de type transhumant:** Il concerne l'élevage des bovins en provenance des pays sahéliens et quelques troupeaux de la région des Savanes.
- ✓ **Système d'élevage traditionnel amélioré associé aux cultures pluviales vivrières ou de rente:** Ce système est issu des projets spécifiques à la promotion de la traction animale, de la culture attelée et de la vulgarisation de l'élevage semi-intensif des petits ruminants.
- ✓ **Système d'élevage sous palmeraie et sous cocoteraie:** Il concerne principalement l'élevage des bovins mais aussi des petits ruminants associé à l'arboriculture dans les régions des Plateaux et Maritime.
- ✓ **Système d'élevage péri-urbain:** Il porte essentiellement sur les petits ateliers de production laitière et d'embouches bovines, ovines et caprines.

a. Elevage de bovins

Il est essentiellement de type traditionnel extensif. Le système intensif est peu développé et représente moins de 2 pour cent du cheptel. Il est constitué par deux ranchs (Namiélé et Adélé) et quelques fermes laitières privées. Dans le système traditionnel extensif, la motivation des propriétaires d'animaux d'élevage est de sécuriser leur épargne en achetant les bovins et en les revendant occasionnellement pour répondre à des besoins d'ordre religieux, social (mariages, funérailles, etc.) et pécuniaire.

Dans ce système traditionnel, l'exploitation du troupeau se fait en fonction des besoins et non sur des critères de rentabilité. L'alimentation des animaux est constituée par la pâture naturelle dans la brousse. La logique économique classique basée sur le développement de rapports marchands et monétaires avec la maximisation du profit n'existant pas, l'accumulation du bétail n'est pas tournée vers l'amélioration de la productivité. L'effectif des bovins estimé pour l'année 1990 s'élevait à 243 000 têtes. En 2007, cet effectif était estimé à 307 300 têtes soit un taux de croissance annuel moyen de 1,4 pour cent entre 1990 et 2007. Pour l'année 2012 l'effectif des bovins du Togo est estimé à 313 269 têtes (FAO, 2013).

L'essentiel de la population bovine au Togo est constitué par l'espèce taurine (*Bos taurus*). Quant aux zébus (*Bos indicus*), ils ne représentent qu'une infime proportion de l'effectif.

- **Les taurins:** Il existe d'une part les races à cornes courtes ou West African Short Horn comprenant la race des lagunes (bovin lagunaire), la race Somba et la race locale de type

somba, et d'autre part les taurins à longues cornes représentés par une seule race au Togo qui est la race N'Dama.

- **Les Zébus:** Ils sont concentrés auparavant dans la zone Nord des savanes. Depuis la grande sécheresse de 1973, on assiste à des descentes des troupeaux zébus transhumants vers le sud du pays. Certains ce sont d'ailleurs sédentarisés. Les races zébus exploitées sont les zébus peuls et le zébu Sokoto ou Goudali.
- **Le produit de métissage:** La race Borgou qui est un type de bovin est issue du croisement zébu x taurin, aujourd'hui fixé et stabilisé au titre de race.

L'élevage bovin constitue presque l'unique source de lait exploité au niveau local.

b. Elevage des petits ruminants

L'élevage des petits ruminants est pour l'essentiel, de type traditionnel sédentaire, mais les animaux laissés en divagation ont eux-mêmes un instinct grégaire très poussé. Bien que la conduite du troupeau ne soit pas toujours organisée, les animaux développent facilement une auto discipline dans leur système de divagation. En période de culture, la divagation est réduite afin d'éviter les dégâts et les conflits agriculteurs/éleveurs causés par les animaux. Un système de mise au piquet est pratiqué dans la journée dans certaines régions. Les petits ruminants, de retour du pâturage, reçoivent dans certains cas, des compléments alimentaires à base de sous-produits agroalimentaires (son de fabrication artisanale, de boisson, d'huile, de maïs, de soja, etc.).

Pour l'année 2012, l'effectif des caprins du Togo a été estimé à 2 009 897 têtes tandis que le nombre des ovins est estimé à 1 750 671 (FAO, 2013). Quant aux races exploitées, elles sont composées essentiellement de mouton Djallonké, de mouton de Vogan, de mouton sahélien (ou peul), de chèvre Djallonké, de chèvre sahélienne et de chèvre rousse de Maradi.

c. Elevage de porcins

C'est un élevage en semi-liberté autour des villages et constitué de petits noyaux de troupeaux. Leur abri est constitué d'un enclos rudimentaire équipé de mangeoire et d'abreuvoir. Les porcins recherchent dans la journée leur alimentation en divagation. Cette alimentation est complétée par des apports de sous-produits ménagers, agro-artisanaux tels que les drèches de bière locale, le son de maïs, le tourteau d'arachide, etc. Dans la région septentrionale du Togo, ils sont élevés sous des arbres, attachés aux piquets afin de protéger les cultures.

L'élevage semi-intensif des porcs prend de l'ampleur dans les zones péri urbaines et utilise les animaux des races exotiques et des individus issus de différents métissages. Ils reçoivent, dans le cas des élevages semi-modernes où la divagation est prohibée, une alimentation le plus souvent à base de sous-produits agroalimentaires/agroindustriels. En, 2012, l'effectif total des porcins au niveau national est estimé à 315 184 têtes (FAO, 2013).

Les races communément élevées au Togo sont au nombre de trois à savoir la race locale ou indigène de type ibérique, les races exotiques comprenant la Land race et le Large White (Yorkshire), et les produits de métissage (la race locale x Large White et la race locale x Land race).

3.2.3.2. Taille moyenne de la ferme

On observe une très grande variabilité des tailles des troupeaux. La taille moyenne des troupeaux bovins se situe majoritairement entre 20 et 50 et 50 à 100 têtes représentant respectivement 35 et 31 pour cent des troupeaux. Cependant, on note les effectifs les plus importants (plus de 100 voire 200 têtes) dans la région Maritime. Mais il s'agit en réalité de regroupements importants de petits troupeaux individuels sous la conduite de bouvier peulh.

Les troupeaux en région des savanes sont généralement la propriété d'un éleveur ou d'une famille. Quant à l'accès aux pâtures, on a des ratios de 3 à 14 tête/km² pâturable. Le cheptel bovin national était de 309 411 têtes en 2010, de 311 334 têtes en 2011 puis estimé à 313 269 têtes en 2012. Toutefois, il bénéficie d'un important courant de transhumants venus aussi bien du Nigéria ou du Ghana que du Burkina Faso, du Mali ou du Niger.

La taille moyenne du troupeau ovin varie de 5 à 10 têtes par ménage alors qu'il est de 4 à 6 têtes pour le troupeau caprin.

L'effectif moyen par élevage de porcins est de 3,2 truies-mère (MAEP, 2003).

3.2.3.3. Rendement carcasse et production chez les différentes espèces animales

Le rendement carcasse est le rapport entre le poids de la carcasse et le poids vif de l'animal. Chez les bovins, il est de 45 pour cent chez la race Somba, 50 pour cent chez la N'Dama, 50 à 54 pour cent chez le zébu peul (ITRA, 2005). Chez les ovins, le rendement carcasse est de 48-50 pour cent pour le mouton sahélien peul, 55-60 pour cent pour la chèvre Djallonké (ITRA, 2005).

La production de lait est de 1,5 litres/jour pendant 255 jours de lactation (383 litres par lactation) chez la race des lagunes, 1-2 litres/jour pendant 150-180 jours (248 litres par lactation) pour la race Somba, 2 litres/jour pour la race N'Dama (370 litres par lactation). Cette production de lait passe de 2 à 4 litres de lait par jour en une lactation de 180-200 jours (760 litres par lactation) pour le zébu peul, 2 047 litres de lait pendant une période de 246 à 300 jours pour la race Goudali (ITRA, 2005).

3.2.3.4. Productions totales en viande

Sur le plan national, le taux de couverture des besoins en produits d'élevage est largement déficitaire et la consommation de viande et abats par habitant et par an est estimée à 7 kg, ce qui est nettement inférieur aux normes préconisées par la FAO (12 kg par personne et par an).

Le pays importe annuellement environ 30 000 têtes de bovins, 40 000 petits ruminants, un million de volailles sur pied et près de 10 000 tonnes de viande. En 2007, environ 1,25 milliard de FCFA ont été dépensé pour l'importation de viande (DGSCN, 2008).

La rentabilité du secteur de l'élevage est de 26,8 et la valeur ajoutée à prix constant par actif d'élevage était de 79 000 FCFA en 2007 contre 35 000 FCFA en 1990, soit un accroissement moyen annuel de 4,9 pour cent. Les importations d'animaux sur pied et en viandes et abats se sont élevées à 4,7 milliards de FCFA (9 271 359,56 dollars EU) en 2010 et 5,5 milliards de FCFA (10 849 793,69 dollars EU) en 2011 et estimées à environ 6,5 milliards de FCFA (12 696 953,71 dollars EU) en 2012.

La production totale de viande et abats contrôlés était à 29 242 tonnes en 2007 contre 19 091 tonnes en 1990, soit un accroissement annuel de 2,3 pour cent dont 1,2 pour cent pour les bovins, 1,9 pour cent pour les ovins-caprins, 1,3 pour cent pour les porcins et 3,6 pour cent pour la volaille. En 2007, par rapport à la production totale de viande et abats, la production bovine a représenté 12,5 pour cent, la production ovine et caprine, 36,2 pour cent, la production porcine, 14,3 pour cent et la production avicole, 37,1 pour cent. La production totale de viande et abats en 2011 est estimée à 35 900 tonnes contre 21 304 tonnes en 2000, soit un accroissement annuel de 5,3 Pour cent. De cette production en 2011, les bovins représentent 10,6 pour cent, les caprins 17,4 pour cent, les ovins 15,3 pour cent, les porcins 11,9 pour cent et les volailles 44,8 pour cent. En outre, le taux de couverture des besoins reste en deçà de la norme (PNDAT, 2012). Les effectifs d'animaux abattus par espèce sur ces trois dernières années sont consignés dans le tableau 2. Quant à la quantité de viande produite, les valeurs sont consignées dans le tableau 3. Globalement, la production animale n'arrive pas à satisfaire la demande nationale; si bien que le pays est obligé d'importer des quantités considérables de viandes, entraînant un coût élevé en devises.

Tableau 2: Effectifs d'animaux abattus par espèces (têtes)

Unité (tête)	2010	2011	Poids carcasse (kg)	Accroissement annuel (%)	2012 (Estimation)
Bovins	37 129	37 426	130	0,80*	37 725*
Ovins	509 894	533 859	17	4,70*	558 950*
Caprins	574 655	598 317	14	4,12*	622 953*
Porcins	186 427	191 461	24	2,70*	196 631*
Volailles	15 906 985	16 558 130	1	4,09*	17 235 929*

Source: DSID, 2012; * Valeurs calculées par le consultant

Tableau 3: Production de viande (tonnes) par espèces et année

Espèce	2010	2011	Accroissement annuel (%)	2012 (Estimation)
Bovine	4 827	4 865	0,79*	4 903*
Ovine	8 668	9 076	4,71*	9 503*
Caprine	8 275	8 615	4,11*	8 969*
Porcine	4 567	4 690	2,69*	4 816*
Volaille	16 701	17 386	4,10*	18 099*

Source: DSID, 2012; * Valeurs calculées par le consultant

3.2.3.5. Perte post-récolte en viande

Des données relatives à la perte post-récolte en viande n'ont pas pu être obtenues.

3.2.3.6. Capacité de stockage des productions

La capacité de stockage de viande au niveau de l'abattoir principal de Lomé est de 6 tonnes pour la réfrigération viande de bovins, 6 tonnes pour celle des petits ruminants et 2,5 tonnes pour celle de porcs.

3.2.3.7. Produits

Au niveau de la filière bétail/viande, les produits sont le bétail sur pied, la viande fraîche, les viandes vendues rôties/grillées par les dîbiteries de viande. A ces produits, il faut aussi ajouter les sous-produits que sont les peaux, les cornes et le cuir qui sortiront de la chaîne pour alimenter l'artisanat, des activités socioculturelles et récréatives. De même les déjections et autres résidus sont faiblement utilisés en agriculture. Quant aux viandes et abats importés, outre le bétail sur pied et les carcasses, il s'agit des produits de charcuterie importés de l'UE et distribués dans les supermarchés des grandes villes.

3.2.4. Intrants et facteurs pour la production primaire

3.2.4.1. Type et quantité d'intrants requis

L'alimentation du bétail est un élément central de la chaîne car elle affecte la santé et la productivité des animaux. Elle est une des contraintes majeures de l'élevage du bétail au Togo. Les éleveurs alimentent leur bétail avec des aliments traditionnels comme les pâturages naturels (fourrage sur pied, fourrage conservé, résidus de récoltes ou sous-produits agricoles et fourrage), et les Sous-Produits Agro Industriels (SPA) à forte valeur énergétique et/ou protéique (aliments de bétail, tourteaux de coton, sons et farines basses, drèches de canne à sucre, mélasse de bière sous-produits de rizerie, etc.). A cela s'ajoute la ressource Eau.

Il faut noter qu'en termes d'utilisation de ses ressources pastorales, on observe que les paysans et les petits producteurs nourrissent leurs animaux en fonction des saisons et des aléas climatiques. Les aliments traditionnels constituent donc l'essentiel de l'alimentation du cheptel. Les sous-produits agricoles constituent une partie importante de l'alimentation du cheptel durant la saison sèche. Ce sont essentiellement les tiges et feuilles de céréales, les rafles et fanes des légumineuses qui restent après les récoltes. Les SPA (tourteaux de coton, sons et farines basses) sont surtout utilisés par les producteurs des fermes laitières comme compléments de l'alimentation des animaux. Mais le coût de cette alimentation réduit son utilisation par un grand nombre d'éleveurs.

Les intrants zootechniques et vétérinaires sont surtout les médicaments et les vaccins. Les pertes dues aux maladies animales sont aussi importantes chez les bovins, ovins et caprins. Les soins vétérinaires sont donc nécessaires pour diminuer l'impact très négatif des maladies animales. Les maladies qui frappent le plus les animaux au Togo sont entre autres la maladie de Newcastle, la Peste des Petits Ruminants (PPR), la Peste Porcine Africaine (PPA), les Trypanosomoses Animales Africaines (TAA), la Péri Pneumonie Contagieuse des Bovidés (PPCB), le charbon symptomatique, les pasteurelloses et les parasitoses digestives. La gestion de la santé animale se fait à travers des campagnes de vaccination organisées périodiquement en plus du suivi régulier du cheptel.

3.2.4.2. Prix d'achat par type d'intrant

Les différents prix d'achat de quelques intrants zootechniques sont consignés dans le tableau 4.

Tableau 4: Prix d'achat de quelques intrants zootechniques

Intrants zootechniques	Prix grossistes (CFA)	Prix détaillants
Son cubé	3 600 F le sac de 50 kg	4 500 F le sac de 50 kg
Gros son	1 350 F le sac de 20 kg	-
Son fin	1 725 F le sac de 25 kg	-
Remoulage	2 925 F le sac de 30 kg	-
Déchet de blé	4 675 F le sac de 50 kg	-
Balayure (farine de blé sale)	5 000 F le sac de 50 kg	-
Farine de poisson	-	12 500 F le sac de 50 kg
Graines de Soja	-	16 500 F le sac de 50 kg
Coquillage	-	2800 F le sac de 50 kg
Graines de coton	-	-

3.2.4.3. Saisonnalité des prix et quantité du principal intrant

Les prix des SPAI restent généralement stables toute l'année. Autrefois, il existait une fluctuation du prix de maïs en fonction de la saison, mais ces dernières années ce prix reste stable.

3.2.4.4. Coûts de stockage des intrants

Les coûts de stockage des intrants sont généralement inclus dans le prix de revente au détaillant.

3.2.4.5. Coût du transport des intrants de plusieurs localités

Le prix du transport des intrants varie en fonction de la localité. Quant au prix de transport du sac de son cubé, il peut atteindre 400 FCFA à Lomé lorsque la distance séparant le point grossiste au point détaillant est très importante.

3.2.5. Etapes de transformation du bétail et de la viande

On peut distinguer deux types d'abattages: les abattages contrôlés et les abattages non contrôlés. Les abattages contrôlés sont ceux enregistrés par les services d'élevage, après inspection des viandes et des abats dans les abattoirs.

Les abattages non contrôlés comprennent:

- Les abattages clandestins à but commercial.
- Les abattages domestiques à but non commercial qui sont réalisés dans le cadre des fêtes ordinaires (fêtes de fin d'années), des fêtes coutumières (funérailles, intronisations, etc.), des fêtes religieuses (Tabaski, ramadan, Pâques, Noël, etc.) et des manifestations diverses constituées par les baptêmes, les mariages etc.

Les carcasses en gros sont gérées par des chevillards qui confient la vente au détail à des bouchers-détaillants, lesquels revendent la viande au niveau des boucheries plus ou moins aménagées ou tout simplement au niveau d'étalages sommairement aménagés en bordure des marchés. Les nombreuses études menées dans le domaine s'accordent à dire que seulement un tiers de la viande consommée au Togo provient des abattages contrôlés, l'autre partie de la viande consommée provenant des abattages familiaux (filière directe).

3.2.6. Différents sous-produits et/ou produits communs

Les principaux produits et sous-produits de transformation d'un animal de boucherie sont la viande fraîche, cuirs et peaux, les abats, la tête et les pieds. La viande représente la grande proportion des produits carnés vendus sur le marché national.

3.2.7. Niveau de transformation, incluant la détermination de sous filières/chaînes des valeurs dues aux différentes méthodes de transformation ou technologies

Les produits de charcuterie moderne préparés dans les supermarchés sont les pâtés, les boudins, les merguez, le chawarma, etc. Ils gagnent progressivement du terrain dans les principales villes du pays, mais la production reste encore faible. On note également une forte transformation artisanale dans la catégorie des aliments de rue et des restaurants de la place, principalement à partir de la viande fraîche pour obtenir soit de la viande grillée au four, fumée, soit simplement des plats à base de viande.

3.3. Emplacement/localisation géographique des différents composants (segments/agents /acteurs)

Les différents acteurs au niveau du segment de la production sont représentés par les éleveurs et les propriétaires d'animaux.

Les acteurs du segment de la commercialisation du bétail sont principalement les collecteurs de bétail, les commerçants de bétail, les importateurs et les transporteurs. Les transactions commerciales régionales du bétail sur pieds passent progressivement par les marchés.

L'abattoir est le lieu de la transformation du bétail en viande. Au niveau du segment de la transformation, les principaux acteurs qui y évoluent sont les chevillards, les bouchers abattants, les bouchers détaillants. Il existe également un autre groupe d'acteurs qui sont ceux des activités de transformation artisanale et semi-industrielle réalisées par des bouchers, rôtisseurs/grilleurs et charcutiers (la Générale des viandes, etc.). En plus de ces acteurs d'abattage de la viande on a des grilleurs et restaurateurs professionnels.

3.4. Occupation de terre et autres ressources naturelles allouées aux filières viande

Partout, l'élevage est en conflit plus ou moins ouvert avec l'agriculture pour l'espace et quelquefois avec les hommes pour l'eau. C'est notamment le cas de l'élevage bovin pour lequel chaque année, on recense des conflits d'ampleur variable entre les agropasteurs Peuls et les populations "locales". Ces conflits sont généralement soit de type cyclique et saisonnier, soit de type plus ponctuel, mais sont tous considérés comme relatifs à l'accès aux ressources (pâturages et points d'eau) ou aux dégâts causés par les animaux.

3.4.1. Compétition sur l'utilisation de terre et autres ressources naturelles

Au Togo, comme dans la plupart des pays de la sous-région, l'occupation de terre et autres ressources naturelles allouées aux filières viande et lait ne se fait pas sans difficulté. En effet, l'accroissement de la population conjugué aux besoins nouveaux de terres agricoles, au développement de la culture de saison sèche et aux effets néfastes des changements climatiques réduisent considérablement l'espace réservé aux animaux. Ainsi, la mobilité des animaux à la recherche de pâturages, de cures salées et de points d'eau devient parfois compliquée.

3.4.2. Impact des filières viande et lait sur l'environnement

Les impacts des filières viandes et lait sur l'environnement sont principalement une consommation de l'eau et d'énergie, un risque de dégradation de la qualité de l'eau, une substitution des forêts par des prairies ou des prairies par des cultures annuelles. L'impact dépend notamment du type d'élevage.

Le principal risque de l'élevage extensif est une mauvaise régulation de la charge en bétail dans l'espace et le temps, ce qui peut causer des dégâts en cas de surpâturage mais aussi des rejets d'azote y compris en élevage biologique. C'est le mode d'élevage intensif qui rassemble la majorité des nuisances environnementales dans les pays développés. Dans nos pays en voie de développement, c'est plutôt l'élevage extensif qui pose des problèmes d'emprise spatiale, de dégradation de la végétation naturelle et de compétition pour l'eau dans les zones arides.

3.4.3. Production et valeur ajoutée potentielles

Actuellement au Togo, il n'existe pas de transformation industrielle (production de conserves et autres dérivés) de viande. Le premier produit de transformation dans la chaîne de la filière bétail/viande est la viande. Des activités de transformation artisanale et semi-industrielle sont réalisées par des bouchers, rôtisseurs/grilleurs et charcutiers.

Les principaux produits sont les carcasses de viandes (abattoirs), les viandes traitées (boucheries modernes), les charcuteries (boucheries/charcuteries modernes), grillades et viandes des restaurateurs professionnels. La valeur ajoutée à chaque étape de transformation n'a pas été déterminée.

3.4.4. Nombre d'acteurs des filières par composant/segment (chaîne)

Au niveau du segment de la production, on distingue essentiellement deux types d'acteurs qui sont les propriétaires et les bouviers. La commercialisation regroupe 4 types d'acteurs qui sont les collecteurs de bétail, les commerçants de bétail, les importateurs et les transporteurs. Quant au segment de la transformation, il regroupe 5 types d'acteurs qui sont les chevillards, les bouchers abattants, les charcutiers, les rôtisseurs/grilleurs et les restaurateurs professionnels.

Du fait de l'insuffisance d'organisation de la filière au niveau national, les effectifs nationaux de ces différents acteurs sont difficiles à chiffrer.

3.4.5. Actuel et futur potentiel de demande étrangère en viande

Le taux de couverture des besoins reste en deçà de la norme. Il est de l'ordre de 65 pour cent, avec une moyenne de 6 kg de viande et abats par habitant en 2011, soit la moitié de la norme (12 kg/habitant/an) préconisée par la FAO. Une analyse par espèce révèle qu'au cours de ces dernières années, le taux de couverture est plus faible pour les bovins (27 pour cent), pour les volailles, il est de 69 pour cent, pour les ovins/caprins de 83 pour cent et pour les porcins de 100 Pour cent.

D'une façon générale, il est constaté une baisse tendancielle des taux de couverture. Globalement, le sous-secteur production animale n'arrive donc pas à satisfaire la demande nationale, excepté les porcins, si bien que le pays est obligé d'importer d'importantes quantités de viandes et autres produits d'élevage, entraînant un coût en devises élevé. Ainsi, en 2010, les importations de viandes et abats avaient entraîné un coût en devises de 4,94 milliards de FCFA et les importations de lait et autres produits dérivés, avaient coûté à l'économie togolaise 4,6 milliards de FCFA (PNDAT, 2012). La population croît à un rythme de 2,8 pour cent (Lomé et environs 3,6 pour cent) ce qui donne le potentiel de croissance de la demande en produits carnés et laitiers qui sont par essence de consommation urbaine. La demande locale se révèle donc assez forte, en croissance régulière, solvable mais non structurée.

3.4.6. Traits spécifiques de produits, y compris différenciation du produit ciblant différents types de clients

Pour l'exportation, rarement les animaux vivants sont exportés. Par contre, certains produits d'origine animale sont exportés vers les pays tels que le Bénin, la France, le Pakistan. En année 2011, la quantité de viande et abats exportée était de 1 259 316 kg (FAO, 2013).

3.4.7. La capacité des produits à satisfaire/remplir les exigences internationales (sécurité sanitaire et autres normes)

La Division Maitrise Sanitaire des Filières Halieutiques et Animales de la DE est habilitée à délivrer des certificats sanitaires pour des produits d'origine animale accompagnés. Ces certificats sont uniquement valables pour les pays de la sous-région. Le tableau 5 présente la synthèse des interactions des acteurs de la filière bétail/viande. Ici, la filière paraît plus cohérente avec un produit qui subit une série de transactions avec incorporation de valeur ajoutée avant d'être délivré au consommateur final.

Tableau 5: Intervention des acteurs suivant les différents segments de la filière bétail/viande

Segment		Fonction	Acteurs	Services d'appui/ Auxiliaires	Produits
Production		Conduite des troupeaux et mise en marché du bétail.	Vendeurs propriétaires, bouviers	ITRA, ICAT, DE, GVPR, fournisseurs d'intrants.	Bovins, ovins et caprins sur pied.
Commercialisation		Achats et transactions des marchés de collecte, à ceux de regroupement et enfin aux terminaux pour approvisionner les aires d'abattage et abattoirs frigorifiques.	Vendeurs collecteurs, acheteurs, importateurs/pied, transporteurs.	commerçants locaux, démarcheurs, FENAPVITO.	Bovins, ovins et caprins sur pied.
Transformation	Boucherie de gros	Achat d'animaux sur pied, abattage, cession de viande en gros.	Chevillards, bouchers abattants, importateurs.	ONAF, DE, GVPR.	Viande chaude, réfrigérée ou congelée, cornes, cuirs et peaux.
	Boucherie de détail	Achat d'animaux sur pied, abattage, cession de viande en détail.	Bouchers.	ONAF, DE, GVPR.	Viande chaude, réfrigérée ou congelée, cornes, cuirs et peaux.
	Grillade	Achat et fourniture de viande prête à la consommation.	Dibiterie de viande.		Viande grillée ou rôtie.

3.5. Filière lait

3.5.1. Structure de la filière lait

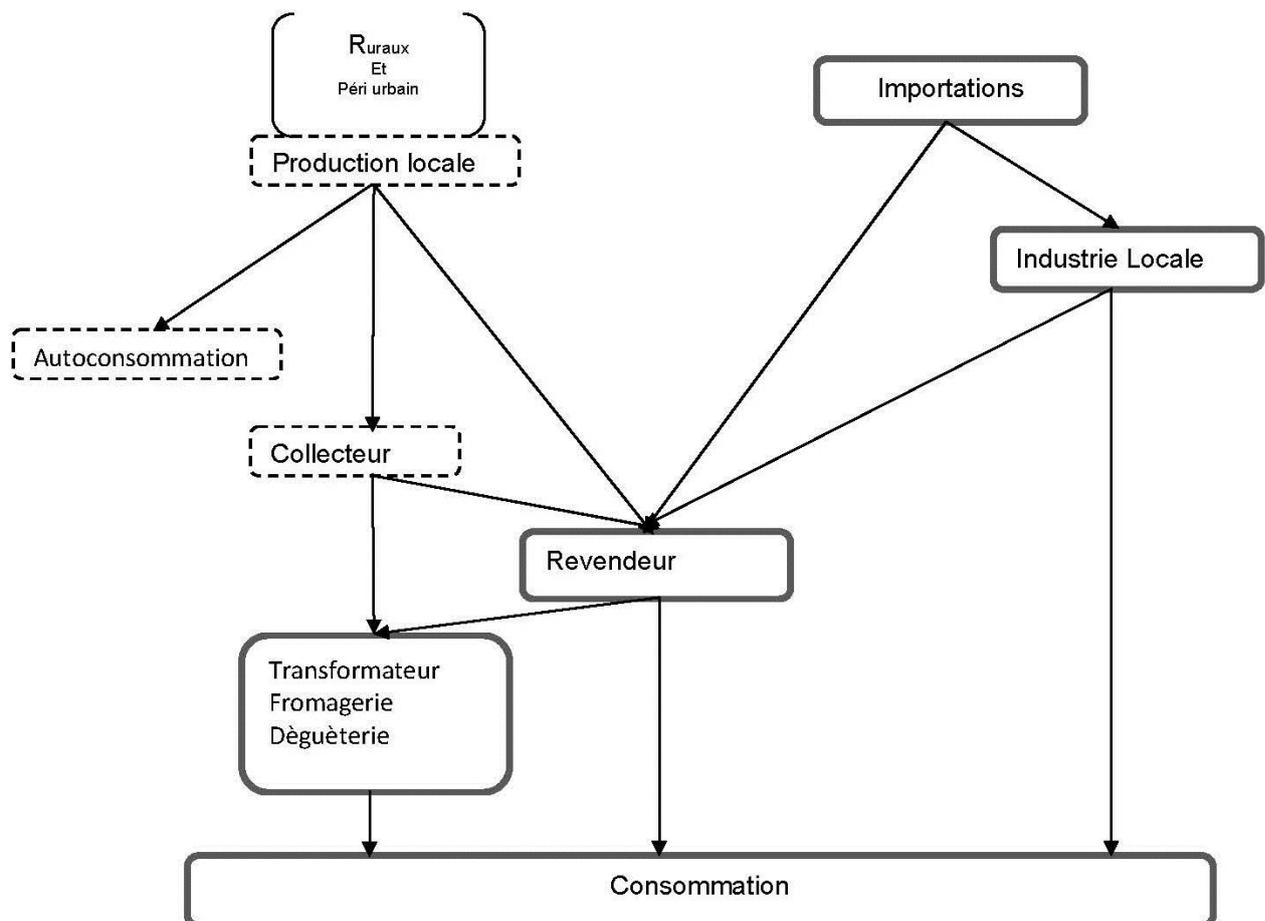
Au vu des systèmes d'élevage, on peut identifier trois chaînes de valeur du lait au Togo qui sont une sous-filière traditionnelle, une sous-filière semi-moderne et une sous-filière d'importation.

La filière traditionnelle est évidemment celle qui domine mais sa production reste, sauf exception, très localisée. Par contre la filière des produits laitiers importés se caractérise par le fait que les unités de production sont toutes situées à l'extérieur du pays, essentiellement dans l'Union Européenne mais aussi et de plus en plus de la sous-région (Niger et Mali).

3.5.2. Flux physique de lait parmi les différents composants (acteurs)

La figure 2 représente le schéma de circuit de distribution simplifié des produits laitiers et les différents acteurs intervenants dans la filière. Les valeurs de la quantité de lait produite pour ces dernières années sont consignées dans le tableau 6. Le cheptel national ne satisfait que dans des proportions très limitées les besoins en produits laitiers. Pour satisfaire les besoins de sa population; le pays a recourt à l'importation. Le lait en poudre, le lait concentré et le fromage constituent l'essentiel des importations.

Figure 2: Schéma de circuit de distribution simplifié des produits laitiers



Source: UEMOA, 2013

Tableau 6: Production de lait par année

Unité (litre)	2010	2011	TCAM (%)	2012
Lait de vache entier frais	12 376 000	13 862 000	0,12*	13 878 644*

Source: DSID, 2012; * Valeurs calculées par l'auteur

3.5.3. Le processus de la production primaire

3.5.3.1. Systèmes d'élevages laitiers

Au Togo, les systèmes de production laitière peuvent être structurés comme suit (UEMOA, 2013):

- **Elevage laitier de type traditionnel:** C'est le plus pratiqué au Togo et représente 96 pour cent des troupeaux recensés (Adanléhoussi *et al.*, 2004). Il se caractérise par une alimentation exclusivement au pâturage, l'absence de bâtiment d'élevage, une gestion traditionnelle (faible exploitation, prédominance de la fonction d'épargne comme objectif de la détention), une faible production de lait, une multiplicité des propriétaires et conduite assurée par un bouvier peulh rémunéré sur la vente de lait, une traite de lait manuelle et vente de lait sur les marchés des villes.
- **Elevage laitier de type traditionnel amélioré:** Ce système se situe à mi-chemin entre le premier et dernier système. Ce système concerne environ 2 pour cent des élevages producteurs de lait. Dans ce système, le troupeau appartient généralement à une seule personne et le bouvier perçoit un salaire en espèce. Le vétérinaire intervient ponctuellement et une complémentation alimentaire minérale est généralement assurée.
- **Elevage laitier de rente ou commercial:** Il est plus rare et concerne quelques exploitations. Il se rencontre dans les préfectures de l'Avé, du Zio et du Golfe. Il est le plus structuré et l'objectif principal est la production et la commercialisation du lait. Dans ce type, le troupeau appartient à un seul individu, généralement haut fonctionnaire ou une société. Les infrastructures nécessitent des investissements importants. La race dominante Goudali est importée du Nigéria. Les ouvriers sont salariés et payés en espèce. L'alimentation implique en plus du pâturage, l'adjonction de tourteaux de coton, de coques d'arachide. Le lait et les produits laitiers sont acheminés vers les supermarchés et les hôtels. Les objectifs de ces systèmes visent aussi, et souvent en priorité, la production de viandes et abats.

Hormis quelques ranchs modernes, la production de lait provient des vaches allaitantes et la quantité de lait par vache (après déduction de la part bue par les veaux) oscille entre 0,3 et 2,5 litres de lait par vache et par jour avec une durée de lactation moyenne de 240 jours.

3.5.3.2. Produits

Les produits de la filière laitière sont essentiellement le lait cru, le lait caillé, le lait pasteurisé, le fromage peul ou wangachi et le beurre. Le système d'élevage traditionnel fournit le lait cru, le lait caillé et le

fromage peul. Celui de rente ou commercial fournit le lait pasteurisé, le lait caillé en différentes compositions (bouillies de sorgho, aromatisé, etc.) Les produits laitiers importés recouvrent quant à eux une grande variété comprenant le lait pasteurisé, le yaourt, les crèmes de différents types, les fromages de différents types, etc.

3.5.4. Etapes de transformation du lait

Le lait est généralement acheté par les épouses ou des femmes de l'entourage proche des bouviers, constituées en un groupement informel. Une partie de ce lait est consommée directement, sous forme crue ou caillée, minoritairement par les membres de la communauté des bouviers mais aussi commercialisée pour la consommation directe. Le reste est transformé en wangachi destiné à la consommation. Durant le processus de transformation, on procède à l'extraction de l'huile de beurre qui est aussi commercialisé.

Au niveau des fermes semi-modernes, le lait est quasi-totalement pasteurisé et conditionné sous divers procédés pour la consommation en milieu urbain. Les transformations les plus courantes sont le caillage ou la fermentation, avec aromatisation et ajout de conservateurs. Il faut noter ici le rôle de quelques unités situées en zone franche qui transforment pour l'exportation une grande quantité de lait. Mais la quasi-totalité de leur matière première est importée.

Sur la chaîne de valeur du lait, les acteurs sont les femmes productrices de wangachi et les unités de production de yaourt.

3.5.5. Différents sous-produits et/ou produits communs

Les principaux produits et sous-produits du lait sont le lait caillé, le yaourt, le wangachi, l'huile de beurre, lait pasteurisé.

3.5.6. Niveau de transformation, incluant la détermination de sous filières/chaînes des valeurs dues aux différentes méthodes de transformation ou technologies

Il est difficile d'obtenir des détails exacts de la filière lait (sur la base de la production locale). La plus importante laiterie commerciale du pays est celle de la société «Fan Milk» située dans la zone portuaire. Plusieurs types de produits laitiers sont produits à savoir le lait pasteurisé, le lait caillé, le yaourt, et la crème glacée. Cependant, la majorité de leur production se fait sur la base du lait en poudre reconstituée importée.

3.5.7. Emplacement/localisation géographique des différents composants (segments /agents /acteurs)

La sous-filière locale correspond aux fermes modernes localisées dans les régions sud du Togo à la périphérie de Lomé et celles localisées dans la région du Nord. Dans la région du Nord, la sous-filière laitière locale est de type traditionnel, exclusivement détenue par les Peulhs du Nord (Dapaong) du pays. A la périphérie de Lomé, la production laitière est de type traditionnel amélioré ou moderne.

La sous-filière industrielle est dominée par les sociétés de transformation et de reconditionnement du lait en poudre importé. La société «Fan Milk» situé à Lomé dans la zone portuaire est le leader.

3.5.8. Occupation de terre et autres ressources naturelles allouées à la filière lait

Quant à l'occupation de terre et autres ressources allouées à la filière lait, les problèmes sont identiques avec la filière bétail/viande.

3.5.9. Distribution/commercialisation du lait et des produits laitiers

Le circuit local de commercialisation du lait et des produits laitiers est essentiellement informel. Aucune structure organisée chargée de la collecte et de la distribution de lait n'est identifiée. Le lait et ses dérivés sont pour la plupart acheminés directement vers les marchés par les femmes des bouviers (Adanlehoui et al, 2005). Une partie du lait est vendue dans les fermes à d'autres revendeuses qui les revendront en état ou après transformation aux consommateurs. La commercialisation des produits laitiers reste très artisanale et fortement localisée. Des efforts sont faits dans le système semi-moderne pour améliorer le conditionnement et la présentation du yaourt ou du lait caillé. On trouve généralement le yaourt en petits pots, tandis que le lait caillé (quelquefois avec la bouillie de sorgho) est vendu en petites bouteilles. Mais pour le wangachi ou le beurre, les modes de conditionnement restent largement traditionnels. Ainsi, le wangachi est commercialisé sous une forme standard, en galette aplatie de 250 à 300 g environ au bord des routes un peu partout dans le pays. La seule méthode de conservation du wangachi est la salaison ou le trempage dans l'extrait de sorgho.

3.5.10. Production et valeur ajoutée potentielles

La synthèse des interventions des acteurs (tableau 7) montre un faible appui à la filière laitière, une faible intégration de chaque sous-filière et une faible coordination entre elles et entre leurs acteurs. Ainsi, le segment transformation aboutit à trois produits qui dérivent tous directement du lait frais.

3.5.11. Nombre d'acteurs des filières par composant/segment (chaîne)

Tout comme au niveau de la filière bétail/viande, du fait de l'insuffisance d'organisation de la filière lait au niveau national, les effectifs nationaux des différents acteurs sont difficiles à chiffrer. Au niveau du segment de la production interviennent les propriétaires de bovins, les bouviers et les fermes laitières. Au niveau de la commercialisation se retrouvent les bouviers collecteurs et les acheteurs. Les acteurs intervenant au niveau de la transformation sont les transformatrices, les revendeuses, les laiteries, les restauratrices, les crémeries et les pâtisseries.

3.5.12. Actuel et futur potentiel de demande étrangère en en lait

Pour satisfaire les besoins de sa population, le Togo a recourt à l'importation de produits laitiers. Le lait en poudre, le lait concentré et le fromage constituent l'essentiel des importations. Toutefois, la production de certaines unités laitières (exemple société «Fan Milk») est destinée au marché local mais aussi au marché sous régional.

3.5.13. Traits spécifiques de produits, y compris différenciation du produit ciblant différents types de clients

Certains produits laitiers tels que le lait additionné de fruits, la crème de lait et le yaourt font l'objet d'exportation vers certains pays de la sous régions tels que le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Niger.

3.5.14. La capacité des produits à satisfaire/remplir les exigences internationales (sécurité sanitaire et autres normes)

Comme précédemment dit au niveau de la filière bétail/viande, la Division Maitrise Sanitaire des Filières Halieutiques et Animales de la DE est habilitée à délivrer des certificats sanitaires pour des produits d'origine animale accompagnés. Ces certificats sont uniquement valables pour les pays de la sous-région.

Tableau 7: Intervention des acteurs suivant les différents segments de la filière lait

Segment		Fonction	Acteurs	Services d'appui/ Auxiliaires	Produits
Production		Conduite des troupeaux et mise en marché du lait.	Propriétaires de bovins, bouviers, fermes laitières.	ITRA, ICAT, DE, GVPR, fournisseurs d'intrants.	Lait frais.
Commercialisation		Achats et transactions des points de collecte vers les transformateurs.	Bouviers collecteurs, acheteurs.	commerçants locaux.	Lait frais.
Transformation	Artisanale	Achat de lait, fabrication de wangachi, de lait caillé, beurre et huile de beurre.	Transformatrices et revendeuses.	ITRA	Wangachi, lait cru ou caillé
	Semi-moderne/moderne	Achat de lait, fabrication de yaourt ou de lait caillé.	Laiteries/ unités de la zone franche (Fan Milk*).	ITRA, DE	Lait pasteurisé ou caillé, yaourt.
	Consommateurs professionnels	Achat de produits laitiers.	Restauratrices, crémeries, pâtisseries.		Wangachi en sauce, Gâteaux.

4. INFRASTRUCTURES ET AUTRES SERVICES D'APPUI

4.1. Transport

4.1.1. Filière bétail/viande

Dans les grandes zones de production, les revendeurs-collecteurs font la tournée des villages ou des petits marchés pour acheter les animaux et les revendre sur les grands marchés de bétail. Lors de ces tournées, les revendeurs utilisent les transports locaux. Sur les principaux marchés des grandes villes comme Lomé, on trouve des revendeurs sédentaires qui sont toujours sur place. Ces derniers achètent les animaux à des grossistes venus de l'intérieur et de l'étranger. Les animaux achetés sont transportés par des camions. Parfois, les pertes en cours de route sont importantes à cause de la distance, des fouilles et des surcharges. Les grossistes ne peuvent embarquer les animaux qu'après un contrôle sanitaire effectué par des services vétérinaires. A la suite de ce contrôle, un «laissez-passer» est délivré à chaque grossiste. Les postes de fouilles jalonnent l'axe routier (Béléyi, 1997). Parfois, les animaux sont convoyés par tricycles, motos, vélos etc. Cependant, il existe le convoyage des animaux à pied.

4.1.2. Filière lait

Comme déjà dit plus haut, le circuit de commercialisation du lait et des produits laitiers est essentiellement informel. De façon générale, il n'y a pas de structure organisée chargée de la collecte et de la distribution de lait. Le lait et ses dérivés sont pour la plupart acheminés directement vers les marchés par les femmes des bouviers.

4.2. Coût de l'emballage et de stockage de la production

Des efforts sont faits dans le système semi-moderne pour améliorer le conditionnement et la présentation du yaourt et du lait caillé. C'est ainsi qu'on peut trouver des emballages en sachets, en petits pots ou en bouteilles. La conservation de ces produits au niveau des structures commerciales est la réfrigération ou la congélation. Pour le wangachi ou le beurre, les modes de conditionnement restent largement traditionnels. Le wangachi est commercialisé sous une forme standard, en galette aplatie de 250 à 300 g environ au bord des routes. Le beurre est conditionné en petits pots et le liquide de beurre est conditionné en bouteille. La méthode de conservation du wangachi est la salaison ou le trempage dans l'extrait de sorgho. Pour la viande, il n'existe pas à proprement de transformation de la viande locale en dehors des viandes consommées sous forme rôties ou grillées.

4.3. Vulgarisation/Extension et assistance technique

4.3.1. Centres de reproduction d'élevage

On dénote au Togo, deux centres de reproduction d'élevage, il s'agit du centre d'Avétonou (production bovine) et de celui de Kolokopé (production des petits ruminants).

4.3.1.1. Station de recherche d'Avétonou

Elle est créée en 1964 avec la collaboration de la République Fédérale d'Allemagne. La Station de recherche exploite un cheptel d'environ deux cents têtes de bovins et d'une cinquantaine d'ovins de race Djallonké. Le cheptel bovin est composé de races N'dama, et Borgou. Ces animaux sont croisés

avec des reproducteurs N'dama et Zébus pour donner des métis. Ce cheptel est réparti en trois troupeaux à savoir un troupeau de N'dama, un troupeau de race locale et Borgou, et un troupeau de métis. Les métis sont sélectionnés pour la production laitière et ils constituent le troupeau laitier.

4.3.1.2. Centre de recherche de Kolocopé

Ce centre a été créé en 1982 sous le nom de Centre d'Appui Technique de Kolocopé (CAT-K) pour appuyer le Projet Petit Ruminant (Ppr). Par la suite, il est devenu le Programme National de Petit Elevage (PNPE) entre 1992 et 1998, puis le Programme National Ovins-Caprins (PNOC). A partir de 1999, il fut intégré au Centre de Recherche Agronomique de la Savane Humide (CRASH) qui est une composante de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA). Ce programme dispose d'une station où sont élevés 750 brebis, une centaine de béliers élites et un troupeau expérimental de 250 chèvres Djallonké.

4.3.2. Ranchs

Le Togo a installé depuis la fin des années 70 et le début des années 80, deux ranchs bovins (Adélé et Namiélé) à triple fins d'approvisionnement de la population en viandes de boucherie et de fourniture de bœufs de trait et de géniteurs.

Les infrastructures des deux ranchs sont relativement dégradées et le ranch de l'Adélé est confronté à un problème d'insécurité foncière, dont les causes seront clarifiées dans le cadre d'une étude, afin de trouver des solutions durables avant toute intervention. Notons que le ranch d'Adélé qui disposait d'un cheptel de 4 000 bovins en 1984 pour une superficie de 16 000 ha, n'en possède que 123 têtes en 2012 et celui de Namiélé compte en 2012, un effectif de 105 têtes contre 1 400 en 1983. Au regard de la demande sans cesse croissante, entre autres en géniteurs performants, mais aussi pour d'autres besoins, la réhabilitation devient une nécessité.

4.3.3. Abattoirs

L'abattoir est un établissement public ou privé équipé des installations adéquates pour la réception et la transformation des animaux de boucherie ou de charcuterie en produit fini appelé viande. A l'exception de la capitale Lomé, l'équipement en abattoirs des autres centres urbains est sommaire. Ce sont généralement de simples aires d'abattage (FAO/ TOGO, 2011). L'abattoir principal de Lomé est implanté dans la zone portuaire. Il est situé à une dizaine de kilomètres du centre-ville sur l'axe routier Lomé-Aného à environ 800 mètres de l'Océan Atlantique. C'est le principal abattoir de Lomé qui est géré par la Société Nationale des Abattoirs et Frigorifiques du Togo (ONAF). A sa création, l'abattoir de Lomé disposait d'un parc de vente de bétail situé à Baguida. Mais à ce jour, ce parc est remplacé par celui d'Adetikopé situé dans la préfecture de Zio au nord de Lomé où se fait l'inspection des bovins sur pied. Le tableau 8 indique la situation des abattoirs au niveau national.

Tableau 8: Situation des abattoirs au niveau national (Année 2012)

Régions	Abattoirs	Aires d'abattage
Savanes	02	07
Kara	08	06
Centrale	02	00
Plateaux	07	05
Maritime	07	05
Total	26	23

4.3.4. Laboratoires vétérinaires

Par rapport aux laboratoires vétérinaires, on a essentiellement le Laboratoire Central Vétérinaire (LCV) de Lomé qui est une section de la DE relevant de la Division Législation et Santé Publique Vétérinaire. Ce laboratoire contribue à l'amélioration de la santé des animaux à travers le diagnostic des maladies animales. En dehors de ce laboratoire Centrale, il existe quatre laboratoires régionaux (Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong) qui jusqu'alors attendent pour la plupart leurs équipements pour un meilleur fonctionnement.

4.3.5. Réseau d'Epidémiologie-surveillance des Maladies Animales au Togo

Dans la politique de lutte contre les maladies animales, il a été créé au sein du MAEP et logé à la Direction de l'Elevage, un Réseau d'Epidémiologie-surveillance des Maladies Animales au Togo (REMATO). Cet organe a pour mission l'observation la plus exhaustive possible des animaux, permettant de repérer et de maîtriser rapidement tout foyer d'apparition d'épizooties sur toute l'étendue du territoire national. Mis en place par décret en octobre 2003, le REMATO est structuré en quatre organes qui sont un comité de pilotage, une cellule technique de coordination, une cellule d'exécution permanente et cinq unités régionales.

4.3.6. Usines d'alimentation animale

Le pays n'étant pas doté d'usine d'aliment de bétail, la fabrication de l'aliment est assurée par des unités de fabrication d'aliment dont certaines sont des biens personnels des producteurs qui s'en servent soit uniquement pour les productions de leurs propres exploitations, soit à des fins personnelles et pour la satisfaction des besoins d'autres producteurs qui sollicitent leur concours. A l'état actuel, la seule minoterie commerciale est la Société Générale des Moulins du Togo (SGMT) située dans la Région Maritime au niveau de la zone portuaire de Lomé. Celles des autres Régions peu nombreuses sont fermées. La SGMT produit des aliments à partir du son de blé (son cubé, gros son et son fin).

4.4. Contrôle de la qualité et certification

Au Togo, les animaux de boucherie dont la chair est livrée au public en vue de sa consommation sont abattus dans les abattoirs et aires d'abattage désignés par les autorités vétérinaires locales conformément à la loi n° 99-002 du 12 février 1999 relative à la police sanitaire des animaux sur le territoire de la république togolaise. Sur le plan statistique, les abattoirs apportent des renseignements très précis et très précieux sur le nombre des animaux abattus, leur âge, leur poids, les différentes pathologies rencontrées etc. Un abattoir est également un centre de régulation du marché de viande. Sur le plan sanitaire, l'abattoir assure la protection de la santé humaine et animale en saisissant les

viandes infectées et en donnant des informations qui permettent de lutter contre les différentes pathologies rencontrées.

La Division Maitrise Sanitaire des Filières Halieutiques et Animales de la DE est habilitée à délivrer des certificats sanitaires pour des produits d'origine animale accompagnés. Ces certificats sont uniquement valables pour les pays de la sous-région.

5. MARKETING, COMMERCE ET PRIX

5.1. Produit et quantité commercialisée du produit

La production animale n'arrive pas à satisfaire la demande nationale si bien que le pays est obligé d'importer des quantités considérables de viandes, entraînant un coût élevé en devises. Les quantités de viandes produites sont consignées dans le tableau 3 plus haut. Les quantités de lait produites sont également consignées dans le tableau 6 plus haut.

5.2. Consommation du ménage et parts vendues du bon produit

On peut distinguer trois niveaux de consommation. Le premier est celui des producteurs et autres acteurs directement liés à la production dans le système traditionnel. Il s'agit d'une consommation assez marginale et pratiquement limitée au lait et aux sous-produits.

Le second niveau est celui de la consommation courante en milieu urbain et péri-urbain. Il est occasionnel, structuré sur les rôtisseries pour les viandes, les «dèguetteries» pour le lait et, assez marginalement, dans les «gargottes» pour le «wangachi». Il correspond à une demande solvable, en forte croissance, mais plutôt irrégulière. La consommation porte sur des produits finis.

Le troisième niveau est celui de la consommation par les couches aisées en milieu urbain. Il est structuré sur les supermarchés, et porte sur tous les produits laitiers (lait frais pasteurisé, beurre, yaourt, fromage, etc.). La consommation reste modeste mais porteur à cause du revenu élevé des consommateurs qui permet l'incorporation de valeurs ajoutées.

5.3. Prix au producteur du produit au niveau de différentes localités

Au Togo, le système de commercialisation du bétail est dominé par le caractère traditionnel du système d'élevage pratiqué et auquel tous les acteurs nationaux et régionaux sont habitués. De tous les produits d'élevage soumis aux transactions commerciales, les produits avicoles, notamment les poulets de chair et les œufs, ont gagné une importance de plus en plus grande sur les marchés et particulièrement sur les marchés urbains.

Les transactions commerciales des animaux concernent surtout les animaux vendus et consommés à l'intérieur du pays mais également des animaux sur pied importés des pays voisins (Ghana, Burkina-Faso, Mali, Niger et Bénin). La commercialisation des produits d'élevage s'effectue essentiellement sur la vente d'animaux sur pied et des produits frais, séchés, fumés ou frits.

En aviculture, les produits de vente sont les poulets de chair, les pintades et les œufs tandis que les produits issus des autres espèces animales sont les viandes bovines, ovines, caprines et porcines ainsi que le lait bovin ou de chèvre. Le conditionnement de ces produits n'est pas amélioré pour une bonne promotion des produits à la vente. De même, la transformation des produits animaux, en termes de gain de valeur ajoutée, est restée faiblement développée. Elle est en général limitée à des technologies traditionnelles menées par des femmes et quelques acteurs non-initiés. Les différents prix au producteur n'ont pas été déterminés.

5.4. Prix au consommateur du produit au niveau de différentes localités

Les fourchettes et les prix moyens d'animaux sur pied et d'un kg de viande pour les principales espèces animales sont consignés dans les tableaux 9 et 10 (Année 2012). Les valeurs de ces deux derniers tableaux ont été obtenues à partir des moyennes enregistrées au niveau des cinq régions du pays. Les prix au consommateur au niveau de différentes régions sont consignés dans le tableau 11.

Par rapport au lait, le prix du lait varie en fonction de la saison. Vue l'organisation de la distribution des produits laitiers, les prix varient selon différents niveaux d'approvisionnement. A la ferme, le prix varie entre 200 et 250 FCFA le litre de lait. Le prix moyen de vente du litre de lait frais à sa production s'établit à 210 FCFA \pm 25 FCFA. Au niveau des revendeuses, le prix du lait frais aux points de vente varie entre 400 et 500 FCFA le litre. Le prix moyen s'établit alors à 440 FCFA \pm 45 FCFA (UEMOA, 2013).

Tableau 9: Fourchette et prix moyen d'animaux sur pied sur le marché au niveau national (2012)

Espèces	Fourchettes de prix moyens (FCFA)	Prix moyen (FCFA)
Bovins	182 000 à 530 000	356 000
Caprins	10 800 à 48 000	29 400
Ovins	17 400 à 112 000	64 700
Porcs	23 000 à 49 000	36 000
Volailles	1 840 à 3 900	2 870

Tableau 10: Prix moyen d'un kg de viande par espèce animale sur le marché au niveau national (2012)

Espèce	Fourchettes de prix moyens (FCFA)	Prix moyen (FCFA)
Bovins	1 520 à 2 000	1 760
Caprins	1 680 à 1 980	1 830
Ovins	1 680 à 1 980	1 830
Porcs	1 200 à 1 440	1 320

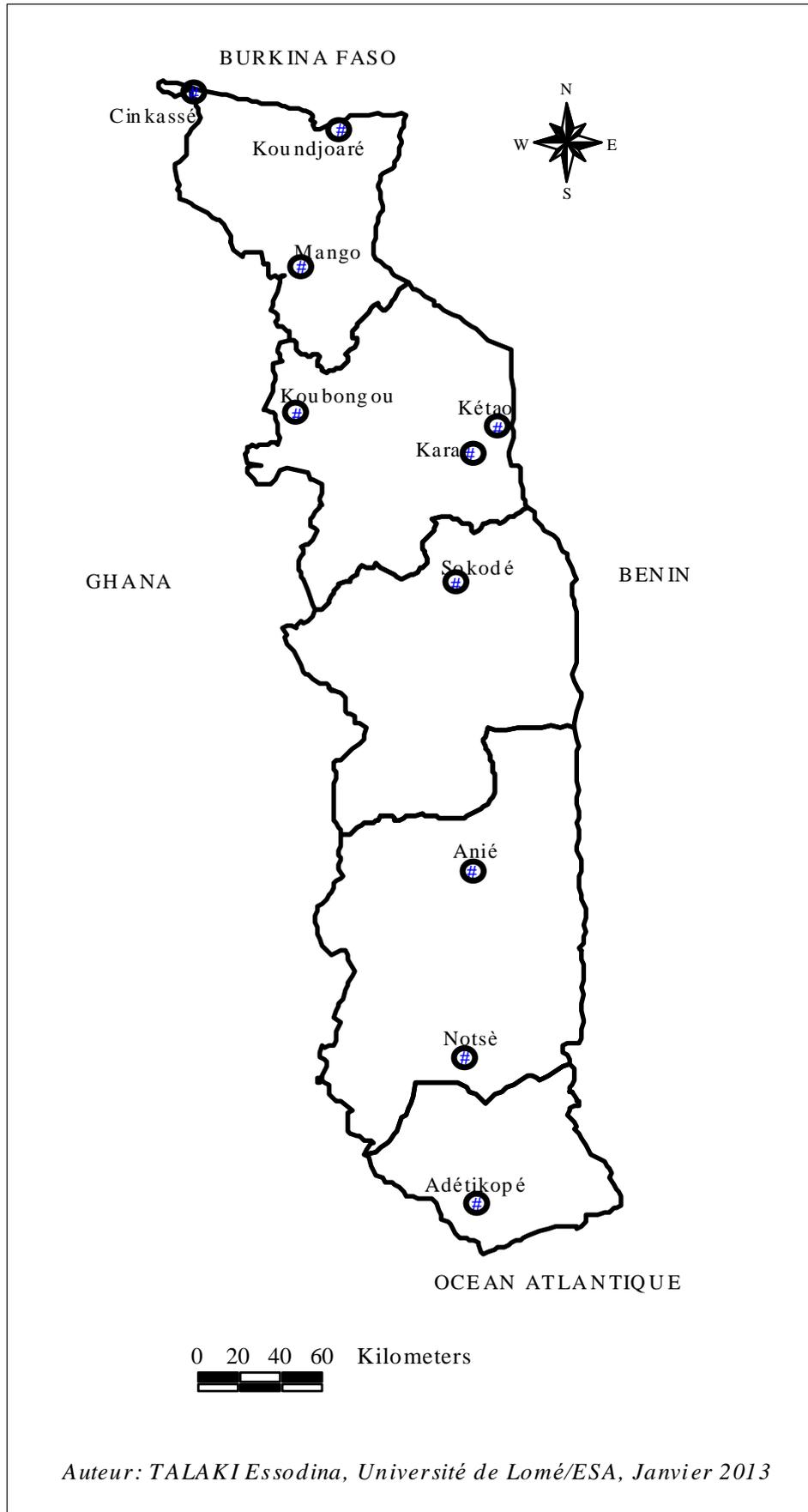
Tableau 11 : Prix moyen d'un kg de viande par espèce animale sur le marché au niveau national (2012)

Régions	Espèce	Moyenne -animaux sur pied	Prix moyen de viande (kg)
Savane	Bovins	285 000	1 400
Kara		420 000	1 400
Centrale		350 000	1 950
Plateaux		325 000	1 800
Maritime		400 000	2 250
Savane	Caprins	16 000	1 500
Kara		31 000	1 300
Centrale		31 000	2 000
Plateaux		42 500	2 000
Maritime		26 500	2 350
Savane	Ovins	48 500	1 500
Kara		45 000	1 300
Centrale		45 000	2 000
Plateaux		42 500	2 000
Maritime		142 500	2 350
Savane	Porcs	37 500	1 100
Kara		20 000	1 200
Centrale		25 000	1 400
Plateaux		32 500	1 000
Maritime		65 000	1 900

5.5. Localisation des principaux marchés à bétail

Au Togo, on compte 10 grands marchés de bovins, à savoir les marchés d'Adetikopé, de Kara, de Koundjouré, de Sokodé, de Kétau, de Mango, d'Anié, de Notsè, de Cinkassé et de Korbongou (figure 3). A ces marchés, il faut ajouter 12 marchés de petits ruminants et de volailles dont les plus importants sont Gbonsimé, Vogan, Aklakou et Tabligbo (Région Maritime), Anié (Région des Plateaux), Sokodé (Région Centrale), Bassar, Kara et Kétau (Région de la Kara), Gando, Dapaong et Cinkassé (Région des Savanes).

Figure 3: Répartition spatiale des principaux marchés de bovins



Auteur: TALAKI Essodina, Université de Lomé/ESA, Janvier 2013

Source: FAO, 2013

5.6. Nombre des consommateurs réels et potentiels dans la zone de destination pertinente/requise

Les informations ne sont pas disponibles.

5.7. Saisonnalité des prix et quantité de la production

Les prix du lait varient en fonction de la saison. Les informations précises sur la saisonnalité des prix n'est pas disponible.

5.8. Apparences socio-économiques des clients réels et potentiels, y compris capacités de dépense

Les informations ne sont pas disponibles.

5.9. Degré de compétitivité (existence de monopoles ou autrement)

Les informations ne sont pas disponibles.

5.10. Contrôle de "sur prix" (comment les différents prix sont établis et contrôlés)

Sur les différents marchés de bétail les prix du bétail sur pied sont libres entre le vendeur et l'acheteur mais leur formation obéit à la politique de l'offre et de la demande, et en prenant en compte les charges légales et illégales (FAO/TOGO, 2011).

5.11. Distribution en gros et en détail

Voir chapitre 6.4.

5.12. Prix internationaux et leurs tendances

Les informations ne sont pas disponibles.

5.13. Balance de commerce

5.13.1. Importation

De façon générale, la production animale n'arrive pas à satisfaire la demande nationale ; si bien que le pays est obligé d'importer des quantités considérables de viandes, entraînant un coût élevé en devises. Sur le plan national, le taux de couverture des besoins en produits d'élevage est largement déficitaire.

Les importations d'animaux sur pied concernent essentiellement les bovins, les ovins, les caprins et les volailles. Les pays d'importation sont les pays voisins tels que le Bénin, le Burkina Faso et le Ghana, d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest comme le Mali, le Niger, le Nigéria et des pays de l'Europe tels que la France et la Belgique.

Pour les viandes et abats, les pays d'importation sont les pays de l'Europe (Allemagne, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, France, Italie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, République Tchèque et, Turquie), de l'Amérique (Argentine, Brésil, Canada, Chili, Etats-Unis et Mexique), de l'Asie (Chine, Inde et Vietnam) et de l'Afrique (Ghana, Maroc et Sénégal).

En 2011, les importations d'animaux sur pied et en viandes, et abats se sont élevées à 4,7 milliards de FCFA (9 271 359,56 dollars EU) en 2010 et 5,5 milliards de FCFA (10 849 793,69 dollars EU). Celles-ci sont estimées à environ 6,5 milliards de FCFA (12 696 953,71 dollars EU) en 2012.

Le Togo importe également le lait, les produits laitiers et les œufs. Pour le lait et les produits laitiers, les quantités et les valeurs douanières importées sont respectivement de 6 099 437 kg et de 2,85 milliards (FCFA) soit environ 5,6 millions de dollars UE en 2010 contre 8 863 954 kg et 4,1 milliards (FCFA) soit 7,9 millions de dollars UE en 2011. Ce qui donne des estimations pour cette année 2012 de l'ordre de 12 881 464 Kg pour une valeur de 5,8 milliards de FCFA soit 11,3 millions de dollars UE.

5.13.2. Exportation

Le Togo exporte rarement les animaux vivants. Par contre, certains produits d'origine animale sont exportés vers les pays tels que le Bénin, la France, le Pakistan. Il en est de même pour certains produits d'alimentation animale comme les graines de coton, les noix ou amandes de palmiste, des tourteaux et autres agglomérés solides, etc.

6. GOUVERNANCE ET ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

6.1. Organisation et interactions entre différents acteurs de la filière

6.1.1. Filière bétail/viande

Sur la filière viande, les interactions sont régulées par les commerçants/transporteurs. Ces rapports basés sur une logique marchande n'en comportent pas moins une importante part de liens sociaux. En effet, les commerçants de gros et transporteurs sont majoritairement issus d'ethnies ayant une tradition de proximité avec les peuples éleveurs et les règles sont ici aussi déterminées en grande partie par des mécanismes qui restent largement traditionnels. En particulier, la fonction de boucher reste empreinte d'une dévolution et ne peut être boucher qui veut.

6.1.2. Filière lait

Sur la filière laitière dominante, les segments «production» et «transformation» sont socialement imbriqués et reposent sur la communauté peule. De ce fait, l'essentiel des règles est défini par les coutumes peules et leurs rapports avec les autres communautés. Ce sont ses rapports qui, entre autres, servent de filtre aux règles propriétaires/ bouviers, transformatrices/ commerçantes tandis que les règles bouviers/ transformatrices sont internes à la communauté peule. De ce fait, les règles bouviers/ transformatrices sont plus difficiles à faire évoluer mais se révèlent plus fortes et plus efficaces. Par contre, les règles qui régissent les rapports aux autres acteurs sont le résultat de rapports de force dans lesquels les peuls, experts en matière de production bovine, sont cependant fragilisés par des rapports économiques, sociaux et culturels définis par les autres acteurs autochtones. Ces règles sont définies par la confrontation de ces rapports de force et leur mise en application reposent sur des mécanismes traditionnels que chaque acteur essaie de manipuler à son avantage.

6.2. Associations nationales et internationales

6.2.1. Associations nationales

Aux côtés des structures publiques, plusieurs organisations professionnelles agricoles interviennent aussi dans le secteur agropastoral, telles que les chambres régionales d'agriculture et les organisations faitières des producteurs du secteur de l'élevage parmi lesquelles on pourrait citer, le Syndicat des Associations Nationales des Bouchers du Togo (SYNANBOUCTO), la Fédération Nationale des Professionnels de la Filière Bétail et Viande du Togo (FENAPFIBVITO), le Groupement des Vétérinaires Privés (GVPR), etc. (annexe 2).

6.2.2. Organisations non gouvernementales (ONG)

Un certain nombre d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) essaient de structurer les producteurs et de les appuyer techniquement. C'est notamment le cas de:

- Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF);
- Elevage Sans Frontière;
- Réseau d'Appui pour le Développement Intégral (RADI);
- Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'Auto développement (RAFIA), etc.

6.3. Partenaires techniques et financiers

Certains Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du Togo interviennent dans le secteur de l'élevage, en appui aux efforts du Gouvernement dans le financement des projets et programmes d'actions en élevage, à travers des accords bilatéraux ou multilatéraux. Il s'agit notamment de la France, l'Allemagne, la Chine, le Brésil, la Corée du Sud, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Union Européenne, la Banque mondiale, le Fonds international pour le développement agricole, la Banque africaine de développement, l'UA-BIRA, etc.

6.4. Services publics

Les services publics encadrant la filière sont DE du Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (SG-MAEP), l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) et l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT). Mais on note aussi l'intervention de l'Office National des Abattoirs et Frigorifiques (ONAF).

La DE assure la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'élevage et de santé animale, la promotion de l'élevage, le suivi sanitaire des animaux, le laboratoire, etc. Les interventions de la DE au niveau régional se fait par l'intermédiaire des Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DRAEP) et des Divisions de Contrôles Vétérinaires (DCVr).

L'ITRA est la structure nationale de recherche dans le secteur agricole. La station d'Avétonou a été créée dans le cadre de la coopération germano-togolaise pour l'amélioration génétique des bovins. La station de Kolokopé conduit quant à elle l'expérimentation sur les petits ruminants à travers le Programme National Ovins-Caprins (PNOC). L'Unité Santé Animale à vocation de programme installée à Sokodé contribue en étroite collaboration avec le Laboratoire de la DE à l'étude des principales maladies qui entravent le développement du sous-secteur. Sur la filière lait, l'ITRA a conduit des travaux sur des plateformes d'innovation visant à améliorer la productivité et la rentabilité des élevages et à assurer leur intégration à l'agriculture dans la zone du sud-est du Togo. D'autre part, sur une assez longue période, il a conduit des travaux d'amélioration génétique et d'amélioration de l'alimentation aussi bien sur les bovins que les ovins-caprins et les résultats obtenus permettent de mettre à la disposition des filières des technologies éprouvées. Même au niveau de la transformation, l'ITRA offre une gamme assez variée de technologies éprouvées.

Quant à l'ICAT, il a en charge l'encadrement technique des producteurs agricoles (agriculteurs, maraîchers, éleveurs, pêcheurs, planteurs, transformateurs de produits agricoles et produits dérivés). A travers ses démembrements, entre autres, les Directions de délégations régionales, les agences localisées au niveau préfectoral et l'ensemble des agents de terrains (techniciens spécialisés et conseillers agricoles), il assure au quotidien l'intervention des services publics à la base. Il est souvent impliqué dans la mise au point des résultats de l'ITRA, et par là, offre d'importantes possibilités de transfert de ces technologies.

L'ONAF doit contribuer à la protection de la Santé Publique en contrôlant tous les maillons de la chaîne d'abattage et de distribution pour déterminer les sources de danger et maîtriser les risques afin d'assurer les conditions maximales de sécurité sanitaire des viandes et produits halieutiques destinés à la consommation des populations.

7. PROJET NATIONAL OU REGIONAL DONT BENEFICIENT LES FILIERES

7.1. Projets et programmes clôturés au cours des cinq dernières années

Durant ces cinq dernières années, il n'y a pas eu de véritables projets dans le domaine des filières viande/bétail et lait. C'est seulement, en année 2008, qu'il y a eu une action d'urgence à travers un TCP de la FAO (TCP/TOG/3103E: Assistance d'urgence et préparation d'un plan stratégique pour le contrôle du charbon bactérien). L'objectif était de contribuer à une meilleure connaissance de la situation épidémiologique du charbon bactérien dans la Région de la Kara et des Savanes et à la réduction des effets des foyers de la maladie au Togo. Il s'agissait d'un TCP d'un montant de 145 000 dollars EU.

7.2. Projets en cours d'exécution

7.2.1. Projets nationaux

Au plan national, outre les projets de développement intégrés tels que le Projet de Développement Rural Intégré de la plaine du Mò (PDRI-Mò) et le Projet de Développement Rural de la plaine de Djağblé (PDRD) qui ont des volets appui à l'élevage bovin et ovin-caprin, on peut noter que d'autres projets dont le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et le Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO-Togo) ont prévu un appui à la filière petits-ruminants. Cet appui porte notamment sur le développement de ressources génétiques, la recapitalisation des troupeaux, l'équipement en bergeries traditionnelles améliorées et des actions de vaccination. Mais l'élevage bovin reste le parent pauvre de ses initiatives. La durée de ce volet II du PASA est de 4 ans (2011 à 2015). Le bailleur de fond est la Banque Mondiale.

7.2.2. Projets sous-régionaux

Le projet Trypanosomosis Rational Chemotherapy (TRYRAC) a pour objectif global l'amélioration des moyens de subsistance durables des éleveurs à faibles ressources dans les systèmes de production des petits éleveurs grâce à un meilleur contrôle de la trypanosomose. Il prend en compte 5 pays de l'Afrique (Afrique du Sud, Burkina Faso, Ethiopie, Mozambique et Togo). Il s'agit d'un projet financé par l'Union Européenne et coordonné par l'Institut Prince Léopold de Médecine Tropicale d'Anvers en Belgique et exécuté en partenariat avec plusieurs structures dont la DE au Togo. La durée du projet est de 5 ans (2012-2017) avec un montant de 235 000 euros pour le Togo.

Il y a également le projet intitulé «Epidémiologie des trypanosomoses animales en relation avec la chimiorésistance dans les régions des Savanes et de la Kara au Togo» qui à travers des études de terrain et de laboratoires, contribuera à la connaissance de la situation épidémiologique des trypanosomoses animales en relation avec la chimiorésistance dans les régions des Savanes et de la Kara au Togo afin de définir des stratégies de lutte adéquates contre ce fléau. C'est un Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur (PAES) financé par l'UEMOA. Ce projet est coordonné par l'Ecole Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé au Togo et exécuté en partenariat avec le Centre International de Recherche Développement sur l'Elevage en zone Subhumide (CIRDES) de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso et l'EISMV de Dakar au Sénégal. La durée du projet est de deux ans (2012-2014) avec un montant de 30 000 000 FCFA.

Dans la filière bétail/viande, il existe également le Projet d'Appui à la Productivité de l'Élevage dans les systèmes agropastoraux du Nord du Togo (PAPE-Togo). Le projet a pour objectif de faciliter une réflexion stratégique débouchant sur un plan d'action en vue de faire face aux défis du sous-secteur de l'élevage, d'augmenter la production du bétail, et couvrir les besoins pour la consommation en viande dans la sous-région. Les promoteurs du projet entendent désenclaver les zones à bétail par des pistes, et construire quatre marchés de bétail sur toute l'étendue du territoire pour motiver la production. Financé par l'Union Européenne à hauteur de 150 000 euros, il est mis en œuvre par cinq partenaires au développement dont les ONG Acting For Live, Louvain Développement, RAFIA et l'ARED, et le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD).

La seule activité récente dans la filière lait (2010-2013) a été le projet dit PLM (Projet Lait-Maraîchage) exécuté par l'ITRA et coordonné par le CORAF avec l'appui de l'ILRI. Il vise à renforcer la résilience des exploitations vulnérables en Afrique de l'ouest (Togo, Mali et Niger) en développant sur des plateformes d'innovation des technologies sur les filières laitière et maraîchère en vue d'une intégration agriculture-élevage réussie. Il s'agit d'un projet financé par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) pour un montant de 70 000 000 FCFA pour le volet Togo.

8. POLITIQUES ET STRATEGIES

8.1. Politiques et stratégies sous-régionales ou régionales

Le cadre de politique sous-régional est constitué des actes de la CEDEAO (politique agricole commune ou ECOWAP) et la politique agricole de l'UEMOA (PAU). L'ECOWAP qui est la déclinaison sous-régionale du Programme Détaillé de Développement Agricole en Afrique (PDDAA). Elle vise à contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les Etats membres, ainsi que des inégalités entre territoires, zones et pays. Les dispositions les plus significatives pour les deux filières sont relatives à la gestion de la transhumance, au contrôle des épizooties, à la promotion des chaînes de valeur sous-régionales. Quant à la PAU, son objectif global est de contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social des Etats membres et à la réduction de la pauvreté, à travers la sécurité alimentaire, l'accroissement de la productivité et de la production agricole sur des modes durables, et l'amélioration des conditions de vie des producteurs.

8.2. Cadre national

8.2.1. Cadre national de développement

Le cadre de développement national est la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE). Son objectif, pour ce qui concerne l'élevage, vise l'amélioration de la couverture des besoins nationaux en produits d'élevage à travers la production intensive de l'élevage traditionnel. Pour y arriver, le Gouvernement concentrera ses efforts sur la réhabilitation et la construction de centres d'amélioration des animaux. D'autres actions concerneront l'aménagement des points d'eau, des pâturages, des pistes à bétail et des couloirs de transhumance dans l'objectif d'améliorer la productivité du cheptel national. Enfin, les capacités d'intervention des postes et agents seront renforcées pour assurer une bonne surveillance des maladies épizootiques. En outre, le Gouvernement mettra en place un cadre réglementaire incitatif et un appui logistique pour promouvoir les petites et moyennes entreprises pour le développement de l'agrobusiness autour des filières œuf, viande et lait. Les estimations de production annuelle pour ces filières visées à l'horizon 2017 sont de 230 tonnes de lait, 8 000 tonnes d'œufs et 8 910 tonnes de viande. Les actions d'investissement s'orienteront vers le développement des infrastructures de production animale, l'appui à l'approvisionnement en aliments et produits vétérinaires, et la promotion de la transformation semi industrielle et de l'agrobusiness. La cible visée est estimée à 10 600 PME. Ce document a été assorti d'un programme d'actions prioritaires pour la période 2013-2017 qui reprend l'essentiel des actions identifiées en projets budgétisés sur la période.

8.2.2. Cadre de politique sectoriel

Pour le secteur agricole, un document de politique pour la période 2013-2022 a été élaboré qui a défini comme Axe 2 le développement des productions animales pour lequel a prévu comme objectif de porter à l'horizon 2022, la production nationale de viandes et abats à 85 813 tonnes contre 35 900 tonnes en 2011. Ceci se fera à travers l'amélioration des paramètres zootechniques et d'épidémiologie. Les domaines à considérer sont:

- l'amélioration de la productivité des systèmes familiaux;
- la promotion des fermes modernes d'élevage;
- le développement de l'élevage non conventionnel;

- la transformation des produits de l'élevage ;
- l'amélioration de la gestion de l'élevage.

Cependant le plan d'action de ce document qui est appelé à orienter sur un terme relativement long le secteur agricole n'est pas encore disponible.

Jusqu'ici, le cadre d'orientation le plus récent a été défini par la Stratégie de Relance de la Production Agricole (SRPA) pour la période 2008-2011 et son plan d'action d'urgence auquel a succédé le Programme national d'investissement agricole (PNIASA) pour la période 2011-2015. Le PNIASA qui est une synthèse entre la déclinaison nationale du PRIA et le Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) élaboré avec l'appui de la FAO avait déjà identifié son Axe 2 comme «Promotion des productions animales». Cet axe a deux composantes à savoir l'intensification de l'élevage traditionnel et l'appui à l'émergence et à la promotion des PME.

La composante «Intensification de l'élevage traditionnel» prévoyait cinq projets qui sont l'aviculture, les petits ruminants (ovin-caprin), la production porcine, la production bovine et les élevages spéciaux. Les investissements pressentis pour la mise en œuvre de ces projets étaient entre autres la promotion d'un mécanisme de financement durable de l'élevage, la gestion améliorée de la transhumance et des ressources naturelles, l'épidémiologie-surveillance et la transformation, le conditionnement, et enfin la commercialisation des produits d'élevage. Elle devait employer environ 1 214 000 producteurs.

Quant à la composante «Appui à l'émergence et à la promotion des PME» elle était programmée pour être mise en œuvre à travers deux projets à savoir la promotion de petites et moyennes entreprises pour la production des œufs et la promotion de PME pour la production de la viande et du lait. Les principales actions d'investissement portaient sur le développement des infrastructures de production animale, l'appui à l'approvisionnement en aliments et produits vétérinaires, la promotion d'un mécanisme de financement durable des PME d'élevage et enfin la promotion de la transformation semi industrielle et de l'agrobusiness. La cible visée sous cette composante est estimée à 10 600 PME.

Mais ce programme n'ayant pas réussi à boucler son financement, les partenaires se sont positionnés individuellement à travers le Projet d'Appui au Développement Agricole du Togo (PADAT) qui n'a aucun volet significatif sur l'élevage, le PASA et le PPAAO-Togo dont les options ont été évoquées plus haut.

Ceci étant, il n'existe pas à l'heure actuelle un document de politique/stratégie spécifique pour le sous-secteur production animale ni a fortiori pour les filières lait et bétail/viande. Un tel document devrait permettre de mieux préciser les objectifs, d'en retenir les plus réalistes et surtout de définir les actions et les moyens les plus appropriés. Notamment, il devrait traiter des questions de technologie de production et de transformation, proposer les choix sur les filières stratégiques, discuter des questions de marché, de normes et contrôle de qualité, de sécurité sanitaire des aliments, etc. qui sont toujours critiques pour les denrées d'origine animale.

8.3. Coopération internationale

A la faveur de l'élaboration du PNIASA, le Togo et ses PTF ont élaboré pour le secteur agricole un cadre partenarial dans lequel les institutions régionales et sous-régionales, les organisations internationales, les structures financières, et autres ont adhéré. Dans ce cadre, la Banque Mondiale (chef de file des PTF) a financé les projets PASA et PPAO-Togo évoqués plus haut. Quant à la FAO (co-chef de file), elle a réalisé au profit, entre autres, des deux filières, l'étude pour la mise en place d'un fonds de soutien à l'élevage.

8.4. Législations

La plupart des textes législatifs composés essentiellement d'arrêtés régissant le sous-secteur élevage date de la période d'avant l'indépendance et post indépendance. Ainsi la réglementation des actions vétérinaires et pastorales relevait de l'administration. Ces dernières années, avec la volonté du gouvernement de ramener les interventions de l'Etat dans le domaine de ses fonctions régaliennes, la législation en matière d'élevage s'est enrichie avec l'adoption et la promulgation des lois suivantes:

- La loi n° 98/19 du 23 décembre 1998 relative à l'exercice de la fonction vétérinaire.
- La loi n° 99/002 du 12 février 1999 relative à la police sanitaire des animaux sur le territoire de la République Togolaise;
- La loi n° 2004/020 du 30 septembre 2005 portant création de l'ordre national des médecins vétérinaires du Togo.

8.5. Règlements, arrêtés

Toutes les taxes légales ou officielles de la filière bétail viande sont régies par des textes réglementaires (lois, décrets, arrêtés). Parmi ces textes on peut citer:

- L'arrêté interministériel n° 001/MAEP/MAEIR/MATDCL/MEF/MCDAT/MSPC du 22 mai 2008 portant organisation du mouvement de la transhumance au Togo.
- L'arrêté n° 56/MAEP/CAB/SG/DAF du 3 septembre 2008 portant organisation et fonctionnement du marché à bétail d'Adétikopé.
- L'arrêté n° 043/MAEP/SG/DEP du 20 mai 2008 portant fixation des conditions d'exportation, d'importation, de production et de mise sur le marché des denrées alimentaires d'origine animale et/ou halieutique.
- L'arrêté N° 32 MAEP/SG/DEP du 04 septembre 2004 portant réglementation de l'activité de l'auxiliaire villageois d'élevage.

Par l'arrêté interministériel n° 83/10/MAEP/MEF du 16 septembre 2010, il a été créé le Fonds d'Indemnisation et d'Opérations d'Urgence pour le contrôle des Maladies Animales Prioritaires (FIOUMAP). Ce fonds a été mis en place pour recevoir et gérer les fonds de contreparties du Gouvernement et des Partenaires financiers du Togo et pour servir à l'indemnisation des victimes des grandes épizooties dont la grippe aviaire.

9. CONTRAINTES DES FILIERES VIANDE ET LAIT ET SOLUTIONS

9.1. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces

9.1.1. Filière bétail/viande

La filière bétail/viande apparaît en l'état actuel peu performante, peu attractive pour l'investissement. Ceci peut s'expliquer aisément par les importantes faiblesses en regard avec les forces comme le révèle l'analyse SWOT/FFOM (*Strength Weakness, Opportunity and Threats/Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces*) ci-dessous (tableau 12).

Tableau 12: Analyse SWOT/FFOM de la filière bétail/viande

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Abondance de la matière première qui se traduit par la présence d'un cheptel numériquement important diversifié et adapté au milieu et fourrage pour les ruminants. ✓ Existence et la disponibilité de solutions techniques et technologiques pour améliorer. ✓ Importante demande solvable (déficit en produits animaux et dépenses pour compenser ce déficit). ✓ Importance socio-économique de l'élevage. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible productivité des races locales. ✓ Impossibilité de l'accès au crédit. ✓ Problème d'alimentation et d'intrants. ✓ Difficultés d'accès à l'eau et aux pâturages. ✓ Absence de diversification des produits de la transformation. ✓ Insuffisance d'organisation des acteurs. ✓ Manque de synergie et de mise en réseau entre les différents acteurs (producteurs, transformateurs et commerçants). Capacité de production très limitée des quelques unités transformateurs (insuffisance d'équipements, dispositif de financement non adapté). ✓ Insuffisance et l'insalubrité des abattoirs. ✓ Manque d'entrepôts et de moyens de transport adéquats (camions frigorifiques). ✓ Absence de normes pour la production, le conditionnement et les emballages. ✓ Méconnaissance des normes par les acteurs de la filière. ✓ Manque de suivi-contrôle des normes sanitaires définies.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Croissance continue de la demande du fait de l'urbanisation, de l'enrichissement national et de des échanges avec l'extérieur. ✓ Volonté politique de plus en plus forte à soutenir le sous-secteur de l'élevage. ✓ Engagement de plus en plus fort des partenaires techniques et financiers à soutenir le sous-secteur de l'élevage. ✓ Structuration d'espaces d'échanges sous régionaux (UEMOA et CEDEAO) de plus en plus dynamiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Risque de concurrence croissante des importations. ✓ Désintérêt croissant pour les métiers de la viande. ✓ Problème sanitaire de la viande. ✓ Réduction/disparition progressive des aires de ressources alimentaires naturelles (eau et pâturage au profit des productions végétales). ✓ Difficultés d'adaptation des élevages aux évolutions des politiques européennes.

9.1.2. Filière lait

Il existe une réelle demande de produits au niveau de la filière laitière. Cette demande en produits laitiers est réelle en milieu rural comme en milieu urbain. Cependant, l'un des obstacles majeurs au développement de la production laitière porte sur les difficultés de production, de collecte et de commercialisation de la production locale en raison de la dispersion des exploitations et de l'enclavement des zones de production. Les contraintes auxquelles la filière lait est confrontée sont reprises de manière détaillée dans le l'analyse SWOT/FFOM ci-dessous (tableau 13).

Tableau 13: Analyse SWOT/FFOM de la filière lait

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">✓ Existence d'un cheptel bovin diversifié.✓ Existence de quelques fermes laitières autour de la ville de Lomé.	<ul style="list-style-type: none">✓ Déficit de production locale.✓ Impossibilité d'accès au crédit.✓ Indisponibilité et coût très élevé de sous-produits agricoles.✓ Dispersion des exploitations.✓ Enclavement des zones de production.✓ Déficit structurel de la collecte.✓ Niveau de transformation faible.✓ Déficit de commercialisation. Problèmes d'hygiène des produits laitiers.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">✓ Demande en croissance du lait et des produits laitiers en milieu en zones urbaines et périurbaines.✓ Volonté politique et des partenaires techniques et financiers de plus en plus forte à soutenir la filière lait.	<ul style="list-style-type: none">✓ Augmentation des importations du lait et des produits laitiers.✓ Manque de financement conséquent pour développer les différents segments de la filière.

9.2. Solutions proposées

9.2.1. Pour la filière bétail/viande

Pour ce qui concerne la filière bétail/viande, elle apparaît avec des segments bien distincts qu'il faudrait améliorer pour une meilleure efficacité de l'ensemble.

a. Sur les approvisionnements et la production primaire

L'approvisionnement des marchés en bétail et viande ne peut être durable que par une augmentation de la productivité des élevages au-delà de la croissance et du développement naturel des troupeaux. Une telle intensification n'est envisageable que par une meilleure maîtrise des facteurs limitants, singulièrement les aliments de bétail et autres intrants zootechniques et vétérinaires, l'intensification de l'embouche et un redéploiement stratégique des aires de commercialisation.

➤ **Amélioration de la sécurité alimentaire du bétail**

Plusieurs pistes sont suggérées et vont dans le sens de la sécurisation de l'alimentation du bétail. Ces pistes sont l'intensification des actions de fauche, de conditionnement et de conservation des fourrages naturels, la défense et la restauration des espaces dégradés, la valorisation des sous-produits agricoles dans l'alimentation animale, l'intensification de la production fourragère, la sécurisation de l'approvisionnement en aliments concentrés, la délimitation et balisage des zones et couloirs de pastoralisme.

➤ **Appui spécifique au développement de l'activité d'embouche (bovine, ovine- caprine)**

Un des grands axes à considérer est l'accélération de la transformation des systèmes de production pastoraux et agropastoraux extensifs vers des systèmes intensifs à travers la sédentarisation et la sécurisation des activités pastorales et l'appropriation formelle des espaces et des ressources.

➤ **Appui à la recherche et l'amélioration génétique**

Le PPAO et la PASA envisagent d'appuyer la filière ovine-caprine. Mais ces actions efficaces à court terme dans l'amélioration des revenus des producteurs restent cependant très insuffisantes pour impacter positivement la filière au vu de la forte demande avec le développement des nouveaux créneaux de marché. Un volet d'appui à la recherche et à l'amélioration des espèces bovines se révèle nécessaire pour doter le maillon production d'animaux adaptés en termes de rendement et de résistance soit pour la production de viande, la production de lait ou la production de bovins de trait.

➤ **Appui à l'organisation et au renforcement des capacités techniques des producteurs :**

Pour assurer une meilleure productivité et améliorer la qualité de la production animale, un accompagnement à la structuration des producteurs et la mise en œuvre d'un plan de renforcement de leurs capacités techniques de production ainsi que la vulgarisation éventuelle des nouvelles espèces s'avère indispensable pour la filière.

b. Sur la transformation

Il faudrait appuyer ou aider à la mise en place de plusieurs unités de transformation et de découpe par des promoteurs privés comme le prévoit le PNIASA. L'émergence de PME de transformation des produits d'origine animale (découpe et transformation des viandes) peut en effet servir de modèle pour les opérateurs ayant la capacité d'investir. Un accent particulier pourra être mis sur l'appui aux moyennes entreprises de charcuterie qui existe actuellement.

Par ailleurs, il faudrait mettre en place des mécanismes de facilitation d'accès au financement aux acteurs de la transformation pour accroître leur capacité financière afin de faciliter l'approvisionnement en matières auprès des producteurs et des fournisseurs.

c. Sur la commercialisation

Concernant le volet commercialisation, il faut noter de prime à bord la nécessité de remplacer au fur et à mesure le système de commercialisation qui consiste à «produire avant de vendre» et qui s'appuie sur une stratégie à court terme, un système de commercialisation qui privilégie la manière «vendre

avant de produire» et qui est une stratégie à long terme portée sur le marché et dépendant du consommateur. En outre, il ressort que la compétitivité de la viande dépend beaucoup du coût et la qualité des services, des délais et de la fiabilité de la chaîne logistique de transport en direction des centres urbains et des pays côtiers.

Les points suivants identifiés dans la formulation du PNIASA se révèlent critiques à cet égard:

- Identifier les débouchés commerciaux et leurs exigences.
- Appuyer les acteurs à réaliser eux-mêmes des prospections commerciales dans d'autres pays et régions.
- Faciliter l'accès au crédit pour les exportateurs compétents mais manquant de garanties pour accéder au crédit bancaire.
- Créer une structure de promotion efficace de la filière bétail/viande. Elle pourra appuyer l'élaboration des normes essentielles sur la viande fraîche et séchée, les emballages, les systèmes de traitements des résidus (protection de l'environnement), et assurer une meilleure vulgarisation des normes auprès des acteurs.

d. Sur les acteurs

Les actions qui seront entreprises à ce niveau doivent permettre de professionnaliser les acteurs. Ces actions peuvent prendre la forme:

- Du renforcement des interprofessions et la responsabilisation plus grande des acteurs pour prendre en charge les problèmes de leur filière.
- D'une politique de formation professionnelle et d'information des acteurs du secteur.
- Du développement d'une offre de service logistique adaptée aux produits animaux, notamment les opérateurs de logistiques par la route ou le train.
- D'une politique incitative pour les partenariats d'entreprises avec des entreprises étrangères capables de transférer le savoir-faire surtout au niveau de la transformation de la viande.

9.2.2. Pour la filière laitière

Comme on l'a vu pour la filière lait, les différents segments ne sont pas structurés séquentiellement et au niveau de chaque segment la coordination et l'organisation même apparaissent lacunaires. De ce fait, et globalement, un certain nombre d'options apparaissent de l'ensemble des éléments considérés. On peut retenir qu'il faudrait:

a. Favoriser les espaces de concertation

- **Entre les acteurs au niveau local (éleveurs, collecteurs, transformateurs, distributeurs) pour améliorer le développement des filières:** Il s'agit de créer des mécanismes visant à stabiliser la production et à créer des stimulations pour l'adoption des innovations. Les plateformes testées par l'ITRA pourraient être l'archétype de ce cadre.
- **Entre les organisations professionnelles au niveau national, sous régional et international:** Il est nécessaire de mettre en place un cadre où ces organisations pourraient se concerter sur les besoins d'appui de la filière et qui deviendrait alors un interlocuteur de la filière lait locale auprès des autres intervenants et de l'Etat. Il serait également souhaitable qu'un lien s'établisse entre les cadres de concertation locaux et ce cadre de concertation national.

- **Multi-acteurs (Etat, intervenants recherche / développement, organisations professionnelles, investisseurs privés et bailleurs):** Il peut s'agir d'un cadre intégré au dispositif du PNIASA et spécialisé sur l'Axe 2. Par exemple un sous-comité du comité technique de pilotage. Ce cadre de concertation devrait pouvoir discuter de la définition d'une politique laitière. Il faudrait mener des réflexions sur les interactions entre les filières lait local et poudre de lait. Ainsi, il serait souhaitable que le PASA qui n'a pour l'instant retenu que les filières des petits ruminants et aquaculture prenne également en compte le lait.

b. Développer les connaissances sur la filière

Il est nécessaire de pouvoir générer à l'avenir des données précises et fiables sur la production de lait, les volumes collectés et transformés, l'impact socio-économique. Ces connaissances permettent d'alimenter une base de données qui serait un support sur les réflexions menées au sein des cadres de concertation et les prises de décisions politiques.

c. Aider à la sécurisation des approvisionnements

Il paraît indispensable d'appuyer l'organisation de la collecte et le transport du lait vers les unités de transformation. Mais il est également important de favoriser une production régulière tout au long de l'année.

d. Renforcer la qualité des produits et développer l'accès au marché et les possibilités de commercialisation et de distribution des produits finis

La promotion de la filière lait local passe par une amélioration de la qualité du lait et des produits laitiers. Il s'agira notamment de mettre en place des formations sur les bonnes pratiques d'hygiène, définies dans le cadre d'un guide national et d'appuyer leur exécution auprès des éleveurs, des collecteurs, des transformateurs et des distributeurs. Il s'agira également d'appuyer la mise en place de circuits de commercialisation et de distribution des produits finis et de favoriser la diversification de l'offre en produits laitiers, à partir d'une meilleure connaissance des attentes des consommateurs. Il est enfin nécessaire de renforcer les compétences des acteurs en marketing (stratégies de produits, de prix, de distribution et de promotion).

e. Augmenter les offres de services à la filière

Il semble important de favoriser l'accès des différents acteurs à des services financiers adaptés (crédits). Ici encore, le PASA pourrait intervenir en permettant à la filière lait d'accéder aux guichets des fonds compétitifs, même si la filière bovine proprement dite n'est pas prise en compte. Par ailleurs, on constate des besoins de formations techniques, tant au niveau des éleveurs que des transformateurs, en plus de formations commerciales. Il est enfin indispensable de développer l'accès aux équipements et leur amélioration pour renforcer les performances et la qualité. Cette offre de services devrait également concerner l'appui à la création d'unités de transformation, à partir d'une analyse fine des possibilités de développement de l'offre et des marchés.

f. Améliorer les informations aux consommateurs et la réglementation des produits

Il a été constaté que la réglementation en matière d'étiquetage n'existe pas et que ceci contribuait à une mauvaise information des consommateurs. Il est nécessaire que la Direction de l'Elevage (DE) joue son rôle en définissant la réglementation de la production et de la vente de produits laitiers (normes, conditions de vente, étiquetage). Enfin, il paraît important d'envisager une véritable campagne de promotion de la production locale et d'information des consommateurs.

En conclusion, il faut souligner que toutes ces actions doivent être menées conjointement et qu'elles devraient être détaillées dans des programmes à court, moyen et long termes, en tenant compte des caractéristiques des différentes zones de production. L'actualisation des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP) de la SCAPE pourraient être l'occasion pour la filière d'intégrer ces actions dans la programmation.

Par ailleurs, de façon générale au niveau de l'élevage, des problèmes et actions spécifiques de recherche-développement susceptibles d'être mises en œuvre ont été présentés dans une étude antérieure. Ces problèmes et actions spécifiques sont consignés dans un tableau en annexe 3.

9.3. Domaines d'intervention prioritaire

Au vu de ses options et en capitalisant sur les acquis des projets récents intervenant sur les filières, notamment le PASA, le PPAAO-volet Togo et le PLM, un certain nombre d'actions apparaissent nécessaires à court, moyen et long termes.

9.3.1. Actions à court terme

Il apparaît nécessaire de **renforcer le cadre stratégique et réglementaire des deux filières**. Ainsi des études spécifiques (situation de référence, analyse des chaînes de valeur, identification des opportunités, etc.) devront servir de base pour l'élaboration de document de stratégies spécifiques pour ces filières. Il serait même utile **d'envisager à ce niveau l'élaboration d'un document de politique de l'élevage**. Enfin, l'élaboration de manuels et de guides de bonnes pratiques, d'information et de formation des acteurs devraient permettre de donner à ces filières un cadre amélioré pour leur développement.

Dans le même élan, des actions de renforcement des institutions et acteurs des filières viande et lait, passant notamment par la **création d'espaces de concertation et un appui aux organisations faïtières** devraient se dérouler. Il faudrait envisager une amélioration de la structuration notamment des producteurs primaires et une meilleure valorisation et articulation des liens et interactions entre producteurs, transformateurs et commerçants. Les vétérinaires privés et les fournisseurs d'intrants devraient aussi être intégrés à cette action.

9.3.2. Actions à moyen terme

Il faudrait initier un **appui au développement des Entreprise de Services et Organisation de Producteurs (ESOP) lait et viande**. En effet, les ESOP qui sont une expérience réussie d'organisation de producteurs aboutissant à l'amélioration de la production et une plus grande facilité à la mise en marché des produits, sont devenues un modèle au Togo. Les divers projets envisagent le développement d'ESOP maïs, riz, soja, fruits, semences, etc. Il apparaît nécessaire de promouvoir cette approche innovante dans les productions animales également. Ces ESOP pourraient prendre en compte sur les filières bétail/viande et lait les questions d'intrants, de techniques de production améliorées, de

procédés de transformation, d'accès au marché, de marketing et de promotion des produits de la viande et du lait. Par le biais de ces ESOP, il pourrait être nécessaire de renforcer les guichets de financements innovants du PASA pour l'étendre à la production bovine.

9.3.3. Actions à moyen et long terme

Il faudrait envisager un appui spécifique à **l'amélioration génétique bovine et à la recapitalisation des cheptels**. Au vu des faibles potentialités notamment en production laitière des ressources locales et en s'appuyant sur les forces que sont l'existence de services de recherche performantes et les bonnes capacités de charge des espaces togolais, cette action devrait s'inscrire résolument dans l'espace sous-régional. Une bonne articulation avec les filières des pays voisins et une synergie des acteurs nationaux et sous-régionaux devraient être recherchées. Cette action devrait envisager aussi bien les aspects de recherche, de santé animale, d'organisation des parcours que d'amélioration des conditions de mise en marché et de sécurité sanitaire des aliments.

Il faudra également envisager **l'amélioration des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation**. Ceci pourra se faire à travers la construction des abattoirs dans les principaux chefs-lieux de régions, la réhabilitation des autres abattoirs et aires d'abattages existants, et l'aménagement et l'équipement des principaux marchés à bétail.

9.4. Projets et programmes suggérés

9.4.1. Projet de renforcement du cadre politique/stratégique et réglementaire

Ce projet porte sur l'étude de filières, l'élaboration de document de stratégies, l'élaboration de manuels et de guides de bonnes pratiques, l'information et la formation des acteurs, etc.

- **Objectif général:**

- Améliorer le cadre stratégique et réglementaire des productions animales au Togo

- **Objectifs spécifiques:**

- Améliorer l'information disponible sur les productions animales.
- Définir les orientations politiques, stratégiques et réglementaires pour les filières du bétail/viande et du lait.
- Sensibiliser, informer et former les acteurs des filières du bétail/viande et du lait sur ce cadre politique, stratégique et réglementaire.

- **Résultats attendus:**

- Caractéristiques et processus des productions animales mieux connus.
- Cadre politique, stratégique et réglementaire des filières bétail/viande et lait actualisé et amélioré.
- Nombre significatif d'acteurs des filières du bétail/viande et du lait sensibilisés et mieux formés.

- **Description sommaire:**

- Composante 1: Etudes et élaboration de manuels et de guides.
- Composante 2: Sensibilisation et communication.
- Composante 3: Formations.

- **Durée:** 18 mois
- **Estimation des coûts:** 250 000 000 FCFA.

9.4.2. Renforcement des institutions et acteurs des filières bétail/viande et lait

Ce projet est axé sur les espaces de concertation, d'organisations faîtières, etc.

- **Objectif général:**
 - Améliorer les performances organisations et institutions des filières viande et lait.
- **Objectifs spécifiques:**
 - Evaluer les performances actuelles et le potentiel des organisations et institutions des filières viande et lait (y compris des confréries/solidarités).
 - Appuyer la structuration et le fonctionnement de ses organisations.
 - Renforcer et moderniser les équipements des organisations et faîtières.
- **Résultats attendus:**
 - Organisations des filières mieux connues et appui spécifique à leur structuration et fonctionnement apporté.
 - Nouvelles organisations/faîtières promues.
- **Description sommaire**
 - Composante 1: Audit stratégique et organisationnel des institutions des filières lait et viande.
 - Composante 2: Formation/renforcement des capacités des acteurs et organisations.
 - Composante 3: Equipement.
- **Durée** 18 mois.
- **Estimation des coûts:** 340 000 000 FCFA.

9.4.3. Appui au développement des ESOP lait et viande

Ce projet s'articule autour des intrants, des procédés de transformation l'accès au marché et de marketing.

- **Objectif général:**

- Améliorer la production et la mise en marché du bétail/viande et du lait au Togo.
- **Objectifs spécifiques:**
 - Créer des ESOP lait et viande sur les principaux bassins de production de lait et de bétail/viande au Togo.
 - Appuyer à la production et à la commercialisation.
- **Résultats attendus:**
 -
 - Vingt (20) ESOP (6 pour le lait et 14 de bétail/viande) créées en périphérie de Lomé et dans les régions de la Kara et des savanes.
 - Production et mise en marché de 20 000 litres de lait et 6 000 t de viande par an par ces ESOP.
- **Description sommaire**
 - Composante 1: Appui organisationnel et technique des OP.
 - Composante 2: Formation et facilitation de la mise en marché.
 - Composante 3: Coordination du projet.
- **Durée:** 36 mois.
- **Estimation des coûts:** 1 500 000 000 FCFA.

9.4.4. Appui spécifique à l'amélioration génétique bovine et à la recapitalisation des cheptels

Ce projet porte sur la recherche, la santé animale et l'organisation des parcours.

- **Objectif général:**
 - Améliorer les performances de l'élevage bovin au Togo.
- **Objectifs spécifiques:**
 - Développer et exécuter un protocole d'amélioration des paramètres de production et de reproduction des bovins au Togo.
 - Opérationnaliser un centre d'insémination artificielle.
 - Actualiser et diffuser le schéma de gestion de la production bovine.
 - Recapitaliser un nombre significatif des troupeaux.
- **Résultats attendus:**
 - Ressources génétiques de l'élevage bovin améliorées.
 - Géniteurs bovins performants produits et fournis.
- **Description sommaire:**

- Composante 1: Amélioration génétique et développement de l'insémination artificielle.
- Composante 2: Action quick-start de recapitalisation des cheptels.
- Composante 3: Appui technique aux éleveurs.
- Composante 4: Coordination du projet.

- **Durée:** 48 mois.
- **Estimation des coûts:** 3500 000 000 FCFA.

9.4.5. Amélioration des infrastructures de production, de transformation, de conservation et de commercialisation

- **Objectif général:**

Améliorer les infrastructures de production, de transformation et de commercialisation.

- **Objectifs spécifiques**

- Construction d'abattoirs.
- Réhabilitation des abattoirs et aires d'abattage.
- Créer les conditions de transformation primaire de la viande.
- Aménagement et équipement des principaux marchés à bétail.
- Créer des conditions favorables au développement de l'agropastoralisme.

- **Résultats attendus**

- Trois (03) abattoirs construits et équipés.
- Deux (02) abattoirs et 10 aires d'abattage réhabilités et aménagés.
- 10 marchés à bétail aménagés et équipés.
- 10 parcs de vaccinations construits.
- 300 km de pistes pastorales aménagées.
- Aires sylvo-pastorales aménagés.

- **Durée:** 36 mois.
- **Estimation des coûts:** 35 000 000 000 FCFA.

10. CONCLUSIONS

Cette étude a permis d'examiner les filières bétail/viande et lait au Togo et de faire un inventaire des politiques qui les influencent. Elle a été réalisée à travers une recherche bibliographique et une étude documentaire à partir des documents collectés auprès des directions et des structures techniques intervenant dans les filières concernées. Des entretiens ciblés avec les principaux acteurs des deux filières ont aidés pour approfondir l'analyse.

Au Togo, le secteur agricole occupe plus de 65 pour cent de la population active et la contribution de l'agriculture au PIB national est de 40,64 pour cent. La contribution du sous-secteur de l'élevage représente 16,56 pour cent du PIB agricole et 6,73 pour cent du PIB national. L'importance de l'élevage se mesure par son apport au PIB, sa contribution au revenu des populations et sa place dans la consommation de protéines au niveau des ménages.

Les performances des filières bétail /viande et lait sont consignées dans le document. Les contraintes au développement de ces filières ont particulièrement été relevées et des propositions parfois assorties de solutions ont été faites à travers une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) au niveau des différentes filières. De manière générale, à l'état actuel, elles sont peu performantes et peu attractives. Ceci peut s'expliquer aisément par les importantes faiblesses en regard avec les forces. Ces faiblesses sont de plusieurs ordres dont entre autres la faible productivité du cheptel, l'accès difficile au crédit, l'inorganisation des différents acteurs au niveau des deux filières.

Sur la base de ces analyses et en capitalisant sur les acquis des projets récents intervenant sur ces filières, notamment le PASA , le PPAO-volet Togo et le PLM (Projet Lait-Maraîchage), un certain nombre de domaines d'intervention prioritaire ont été identifiés et traduits en plans d'actions à court, moyen et long termes à travers les projets et programmes suggérés. Il s'agit de:

- Renforcement du cadre politique/stratégique et réglementaire à travers l'étude de filières, l'élaboration de document de stratégies, l'élaboration de manuels et de guides de bonnes pratiques, information et formation des acteurs, etc.
- Renforcement des institutions et acteurs des filières viande et lait (espaces de concertation, organisations faïtières, etc.).
- Appui au développement des Entreprise de Services et Organisation de Producteurs lait et viande (intrants, procédés de transformation, accès au marché, marketing).
- Appui spécifique à l'amélioration génétique bovine et à la recapitalisation des cheptels (recherche, santé animale, organisation des parcours).
- Amélioration des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation.

II. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Adanléhoussi, A. et Adoméfa, K. 2004. Compte rendu de l'atelier de restitution des résultats de recherche sur l'amélioration de la filière laitière au Togo. ITRA et CIRDES.

Béléyi, M. 1997. Les circuits d'importation et de distribution des ovins et caprins sur pieds dans la région Maritime et centrale du Togo. UL/ESA. Rapport de stage technique spécialisé.

Bonfoh, B., Kponmassi, T., Gamado, A., Ayewa, T. 2007. Rapports annuels d'activité du Programme National Ovins-Caprins, CRA-SH – ITRA, 1999 – 2005.

FAO. 2013. Rapport de l'étude : Profil du secteur de l'élevage du Togo en 2012.

FAO- TOGO. 2012. Rapport de l'étude: Evaluation du REMATO.

FAO-TOGO. 2011. Rapport de l'étude pour la création du fonds de développement de l'élevage- Novembre 2011.

FAO. 2009. Rapport de l'étude : Revue du secteur Elevage au Togo (Bétail/viande et lait).

FAO. 1995. Rapport technique : Elaboration d'un plan de développement de l'élevage au Togo.

Gouvernement du Togo. 2012. Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2013-2017.

ITRA. 2005. Productions Animales au Togo. Situation de référence ; décembre 2005.

MAEP. 1998. . Recensement National de l'Agriculture 1996. Rapport principal.

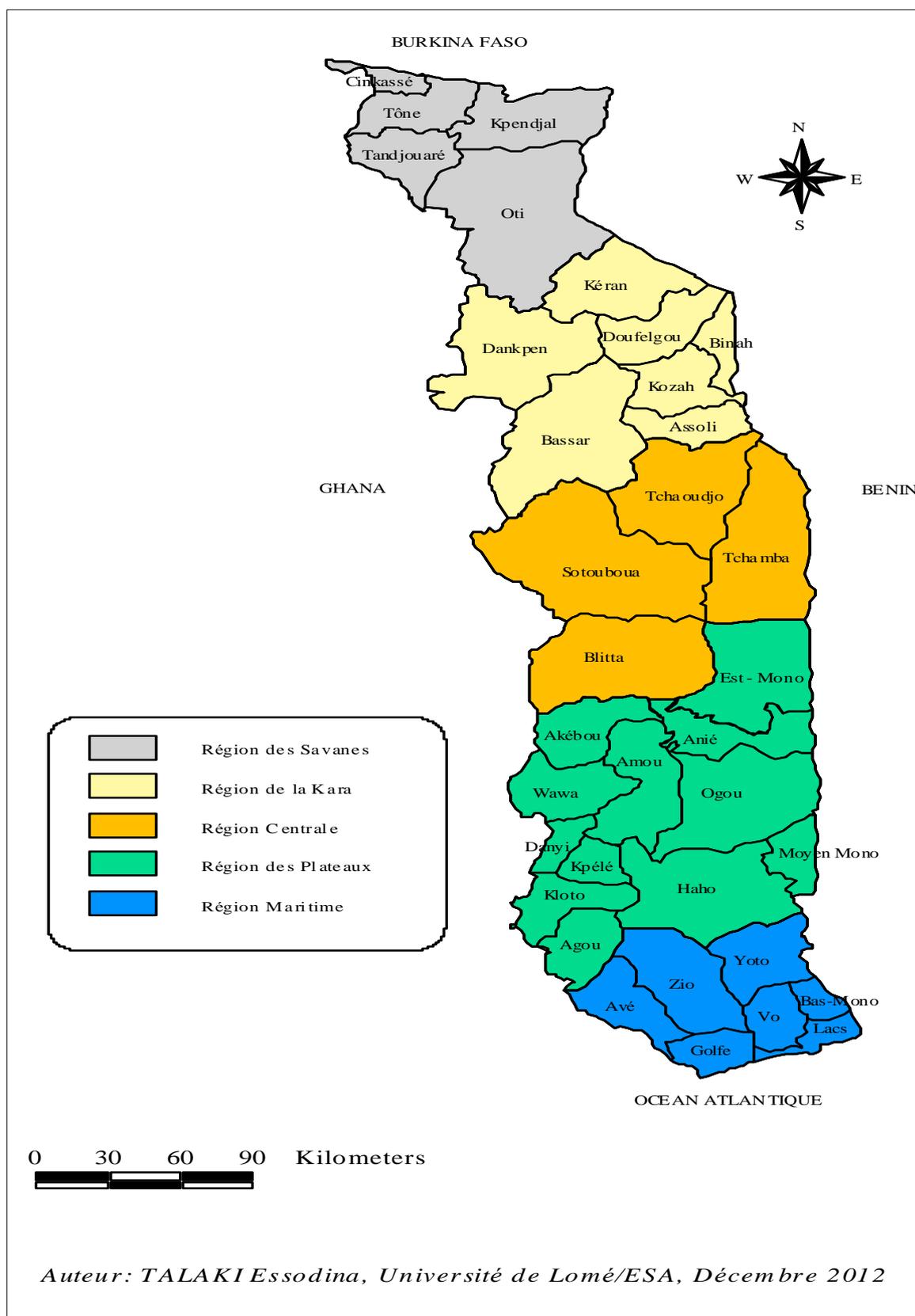
MAEP. 2003. Etat des Ressources Génétiques Animales (RGA) au Togo.

PNDAT. 2012. Politique Nationale de Développement Agricole du Togo.

UEMOA. 2013. Etude relative à la formulation du programme d'actions détaillé de développement de la filière lait en zone UEMOA. Annexe 8: Rapport Togo.

12. ANNEXES

Annexe I: Carte du découpage administratif par préfecture du Togo



Source: FAO, 2013

Annexe 2: Quelques associations/groupements dans les filières bétail/viande et lait au Togo

Noms	Adresses
FENAPFIBVTO Fédération Nationale des Professionnels de la Filière Bétail et Viande du Togo	16 BP 53 Lomé Président: ALIDOU Alassani Tél: 90 03 53 93 Email: alidoualassani@yahoo.fr
UNABOUCTO	Président: GODJE Ali Tél: 90 04 19 38
UNACOBTO	Présidente: ADOU Nambong Tél: 90 22 29 93
Groupement MILLENOVISSI	Président: ATTIOGBE Judith Tél: 98 11 94 09
AEPBZ (Association des Eleveurs Propriétaires et Bouvier)	Membre: BARRY Alassani Tél: 90 01 86 70 Zio
ADEPAP (Amélioration, développement des productions agropastorales)	SG: BALLO Mamadou Tél: 90 01 57 52 Email: adepap@yahoo.fr
Groupement Eleveurs ALHERI	TEOURI Abdala Tél: 90 33 11 45
ANCIPRUVTO (Association Nationale des commerçants et Importateurs de Petits Ruminants et Volailles du Togo)	Cordinateur: KOYENZI Awadé Tél: 90 86 29 96 Lomé
AEGBO (Association des Eleveurs de Gros Bétail de l'Oti)	SG: ISSA Soulé 90 28 14 92 Oti

Annexe 3: Problèmes et actions spécifiques de recherche- développement susceptibles d'être mises en œuvre sous l'égide de l'UEMOA

Liste des problèmes identifiés	Actions spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque d'informations sur les déterminants et l'évolution de la consommation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre au point la méthode de suivi ✓ Mesure de l'évolution nationale et régionale de la consommation de viande en fonction du revenu. ✓ Evaluer les aspects de substitution entre produits (modes de consommation) avec analyse nationale et régionale. ✓ Entreprendre des analyses nutritionnelles : local et national.
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance des suivis des marchés et non harmonisation au niveau régional (lien avec marché mondial). ✓ Insuffisance en matière de suivi des filières notamment formation des prix. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir la méthode et les indicateurs. ✓ Définir la méthode de traitement et d'analyse de l'information. ✓ Mettre au point les moyens de diffusion de l'information. ✓ Rechercher les informations sur la concurrence extérieure.
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence ou méconnaissance des Indicateurs de production. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir les méthodes et les indicateurs. ✓ Evaluer le potentiel (recensement).
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivi et perspectives de l'offre et de la demande nationales et régionales de viande. ✓ Suivi et perspectives des importations extra- africaines 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Méthodes à développer et à coordonner. ✓ Mettre en œuvre le suivi. ✓ Traiter et analyser l'information. ✓ Diffuser l'information. ✓ Définir l'échelle de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration de la productivité /intensification 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir la méthode de suivi de la productivité et indicateurs zootechniques. ✓ Rechercher les déterminants des systèmes de production et analyser les dynamiques. ✓ Définir les échelles d'analyse de l'évolution des systèmes de production. ✓ Rechercher des optima technico- économiques aux niveaux local et national
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aspects qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître et suivre la qualité tout au long de la filière : Niveau national avec comparaison régionale. ✓ Evaluer l'impact de la qualité sur la consommation et sur les prix : Niveaux national et régional. ✓ Adopter une harmonisation régionale des normes de qualité et référence aux normes internationales. ✓ Entreprendre des actions d'information et de formation à l'échelle nationale et régionale. ✓ Entreprendre les actions de sensibilisation et d'implication des opérateurs et de la société civile. ✓ Mettre au point des mécanismes de financement de la qualité (publique / privé).

Source: FAO-Rapport de consultation, 2009

